



**Promotion  
Santé**  
Occitanie

# MÉTHODOLOGIE DE PROJET EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ / PROMOTION DE LA SANTÉ

## **Bibliographie commentée**

**JUILLET 2025**

### **Siège**

Cité de la Santé,  
Hôpital La Grave, Place Lange  
31059 Toulouse Cedex 9

### **Documentation**

05 61 77 87 23

[centredoc.toulouse@promotion-sante-occitanie.org](mailto:centredoc.toulouse@promotion-sante-occitanie.org)

[centredoc.carcassonne@promotion-sante-occitanie.org](mailto:centredoc.carcassonne@promotion-sante-occitanie.org)

[www.promotion-sante-occitanie.org](http://www.promotion-sante-occitanie.org)

## PREAMBULE

Cette bibliographie commentée **synthétise des connaissances et propose des ressources bibliographiques validées** sur **la méthodologie de projet en éducation pour la santé et promotion de la santé**.

Elle rappelle dans un premier temps **les notions-clé essentielles** à connaître lorsque l'on se lance dans une action en promotion de la santé puis explore en détail **les différentes étapes qui jalonnent la mise en place d'un projet**, de l'émergence de l'idée à l'évaluation de l'action. **Le choix et l'utilisation de techniques d'animation et d'outils d'intervention** sont également abordés, et la notion de **capitalisation des savoirs** est introduite. Enfin, **des ressources complémentaires** (bases de données, organismes, sites internet, revues, bulletins de veille...) sont proposées en fin de bibliographie.

Les quatre premières parties se composent de **synthèses** organisées en sous-parties, puis d'une dernière rubrique intitulée « **Ressources bibliographiques** » rassemblant **les sources utilisées** pour rédiger les synthèses ainsi que d'autres **ressources sélectionnées, toutes accompagnées d'un bref descriptif**. Ces dernières sont classées par ordre antéchronologique. La dernière partie utilise pour sa part un classement alphabétique pour présenter ses ressources.

## ZOOM SUR LES RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- => [Notions-clefs](#)
- => [Mettre en place un projet en éducation pour la santé/promotion de la santé](#)
- => [Utiliser des techniques d'animation et des outils d'intervention](#)
- => [Capitaliser les savoirs issus de l'intervention](#)
- => [Ressources complémentaires](#)

### Pour citer ce document :

CAMBON Marjorie, BARTOLI Lucie, **Méthodologie en éducation pour la santé / promotion de la santé. Bibliographie commentée**, Promotion Santé Occitanie, 2025-07, 49 p.

# SOMMAIRE

<b>1. NOTIONS-CLEF</b> .....	<b>3</b>
1.1. Santé .....	3
1.2. Déterminants de la santé.....	3
1.3. Prévention .....	4
1.4. Promotion de la santé .....	5
1.5. Education pour la santé.....	8
1.6. Inégalités sociales de santé .....	9
1.7. Méthodologie de projet .....	10
1.8. Données probantes .....	11
1.9. Technique d'animation.....	14
1.10. Outil d'intervention .....	14
1.11. Ressources bibliographiques.....	15
<b>2. METTRE EN PLACE UN PROJET EN EDUCATION POUR LA SANTE/PROMOTION DE LA SANTE : LES ETAPES</b> .....	<b>17</b>
2.1. Appliquer une méthodologie de projet : Pourquoi ? Comment ? .....	17
2.2. Analyse de la situation/Diagnostic.....	20
2.3. Définition des objectifs et planification des actions.....	23
2.3.1. Définition et rédaction des objectifs .....	23
2.3.2. Concevoir les actions .....	24
2.3.3. Planifier les actions.....	24
2.4. Mise en œuvre.....	25
2.5. Évaluation.....	27
2.5.1. Qu'est-ce que l'évaluation ?.....	27
2.5.2. Pourquoi évaluer ? .....	27
2.5.3. Comment évaluer ? .....	29
2.6. Ressources bibliographiques.....	31

<b>3. UTILISER DES TECHNIQUES D'ANIMATION ET DES OUTILS D'INTERVENTION.....</b>	<b>36</b>
3.1. Animer à l'aide de techniques d'animation adaptées .....	36
3.1.1. Animer.....	36
3.1.2. Favoriser la participation .....	37
3.1.3. Choisir des techniques d'animation adaptées.....	37
3.1.4. Ressources bibliographiques.....	38
3.2. Choisir/créer et utiliser des outils d'intervention .....	41
3.2.1. Utiliser des outils : Pourquoi ? Comment ? .....	41
3.2.2. Ressources bibliographiques.....	42
<b>4. CAPITALISER LES SAVOIRS ISSUS DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>44</b>
4.1. La capitalisation : Qu'est-ce que c'est ? A quoi sert-elle ? .....	44
4.2. Ressources bibliographiques.....	45
<b>5. RESSOURCES COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>46</b>
5.1. Bases de données/Organismes/Sites internet .....	46
5.2. Revues professionnelles .....	47
5.3. Bulletins de veille/Newsletters.....	49

# 1. NOTIONS-CLEF

## 1.1. Santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé ne consiste pas seulement à une absence de maladie ou d'infirmité ; elle se définit comme un **état de complet bien-être physique, mental et social**.<sup>[1]</sup>

En 1986, la Charte d'Ottawa complète cette définition en considérant la santé comme la **mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci**. La santé est ainsi perçue comme une **ressource de la vie quotidienne**, et non comme le but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques.

La Charte ajoute que les conditions et ressources préalables à la santé sont : la paix, un abri, de la nourriture et un revenu, et précise que toute amélioration du niveau de santé est nécessairement solidement ancrée dans ces éléments de base.<sup>[2]</sup>

## 1.2. Déterminants de la santé

Les déterminants de la santé constituent **l'ensemble des facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux qui influencent la santé**. Ils vont des plus individuels, comme les comportements et le patrimoine biologique, aux plus globaux, comme l'environnement socio-économique.

Il existe un sous-ensemble, les **déterminants sociaux de la santé**, qui incluent tous les facteurs qui relèvent de l'organisation des sociétés.<sup>[3]</sup> L'OMS définit ces derniers comme les **conditions dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, travaillent, vivent et vieillissent, ainsi que les forces plus larges qui façonnent les conditions de la vie quotidienne**. Ces déterminants sociaux peuvent être des causes non médicales de mauvaise santé, notamment lorsque l'accès à une éducation de qualité, à des aliments nutritifs, à un logement ou à des conditions de travail décentes est limité.<sup>[4]</sup>

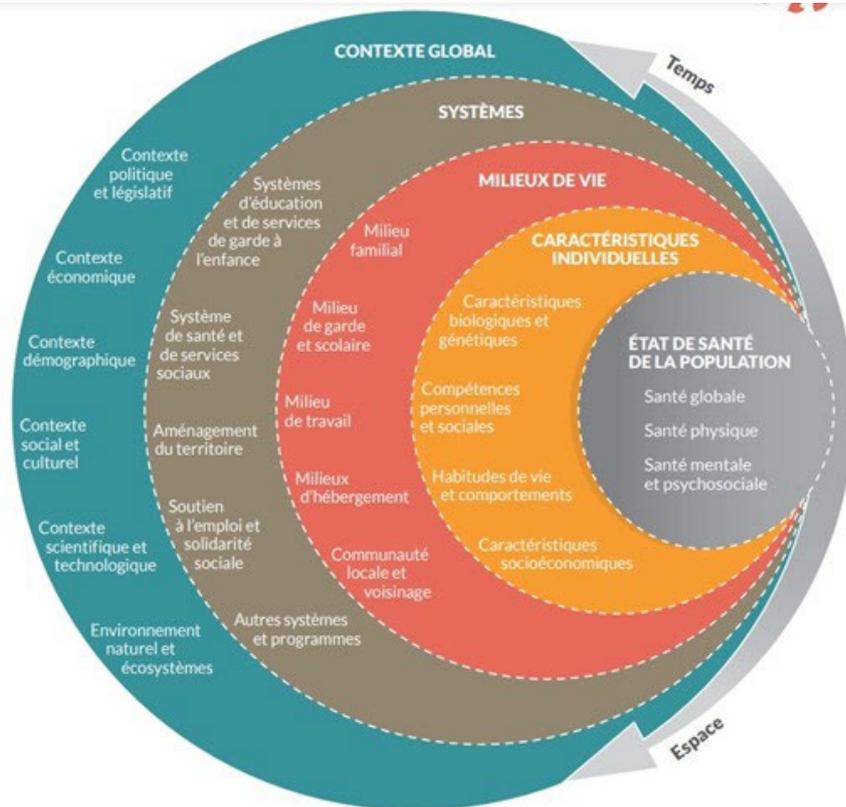
---

1 Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, OMS, 1948, 18 p. [Consulter...](#)

2 **Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé**, OMS, 1986, 5 p. [Consulter...](#)

3 LAMBERT Hélène, AUJOULAT Isabelle, DELESCLUSE Timothée (et al.), **Agir sur les déterminants de la santé**, In *Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*, UCLouvain, Fnes, Promotion Santé Normandie, 2021-12, pp. 21-25 [Consulter...](#)

4 **Déterminants sociaux de la santé**, OMS, 2025-05-06 [Consulter...](#)



Source : **Carte de la santé et ses déterminants**, In **La santé et ses déterminants. Mieux comprendre pour mieux agir**, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux (Québec), 2012, p. 7 [Consulter...](#)

### 1.3. Prévention

En 1948, l'OMS a défini la prévention comme « **l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps** ». [5] Cette définition a depuis évolué, englobant des conceptions diverses et une catégorisation d'actions qui s'est parfois confondue avec ce que d'autres sources considèrent comme relevant du champ de la promotion de la santé.

D'une façon générale, la prévention **se décline selon deux nomenclatures** :

- En **prévention primaire** (éviter la survenue des maladies ou des problèmes de santé), **secondaire** (arrêter ou ralentir leur progression), **tertiaire** (limiter leurs conséquences) et **quaternaire** (protéger les patients d'actes inutiles).
- En **prévention universelle** (adressée à l'ensemble de la population), **sélective** (adressée à des sous-groupes spécifiques avec des caractéristiques communes) et **ciblée** (adressée à des sous-groupes identifiés comme étant à risque).

5 **Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé**, OMS, 1948, 18 p. [Consulter...](#)

La prévention est centrée sur les facteurs de risque de pathologies ou de problèmes, donc sur une **approche biomédicale**, ou au mieux biopsychosociale.[<sup>6</sup>][<sup>7</sup>]

## 1.4. Promotion de la santé

La charte d'Ottawa définit la promotion de la santé comme un « **processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci.** ».[<sup>8</sup>] En 1999, L'OMS précise que « *la promotion de la santé représente un processus social et politique global, qui comprend non seulement des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. Elle est le processus qui consiste à permettre aux individus de mieux maîtriser les déterminants de la santé et d'améliorer ainsi leur santé* ».[<sup>9</sup>]

Mais si la définition de la Charte d'Ottawa reste une référence, elle rend peu compte du **caractère éminemment opérationnel de la promotion de la santé**. Il est donc préférable, selon Christine Ferron, d'adopter la définition suivante, qui reprend les cinq domaines prioritaires figurant dans la Charte d'Ottawa :

« *La promotion de la santé est un **ensemble de pratiques spécialisées de santé publique** visant le **renforcement du pouvoir d'agir** des personnes et des groupes sur leurs conditions de vie et de santé, **à l'aide de stratégies d'interventions** telles que l'éducation pour la santé, l'organisation communautaire, l'action sur les environnements, le plaidoyer politique, et la réorientation du secteur du soin.* » [<sup>10</sup>]

Note : On entend par « pouvoir d'agir », de l'anglais « empowerment », un « *processus par lequel les personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient* » (Le Bossé, 2012).[<sup>11</sup>]

---

6 CAMBON Linda, ALLA François, CHAUVIN Franck, **Prévention et promotion de la santé : de quoi parle-t-on ?** ADSP, n° 103, 2018-06, pp. 9-11  
[Consulter...](#)

7 **Prévention**, In *Prévention, Education pour la santé, Promotion de la santé... On s'y perd !* Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-26  
[Consulter...](#)

8 **Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé**, OMS, 1986, 5 p. [Consulter...](#)

9 **Glossaire de la promotion de la santé**, OMS, 1999, 25 p. [Consulter...](#)

10 FERRON Christine, **Agir en promotion de la santé**, In LAMBERT Hélène (coord.), *Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*, UCLouvain, Fnes, Promotion Santé Normandie, 2021-12, pp. 6-10  
[Consulter...](#)

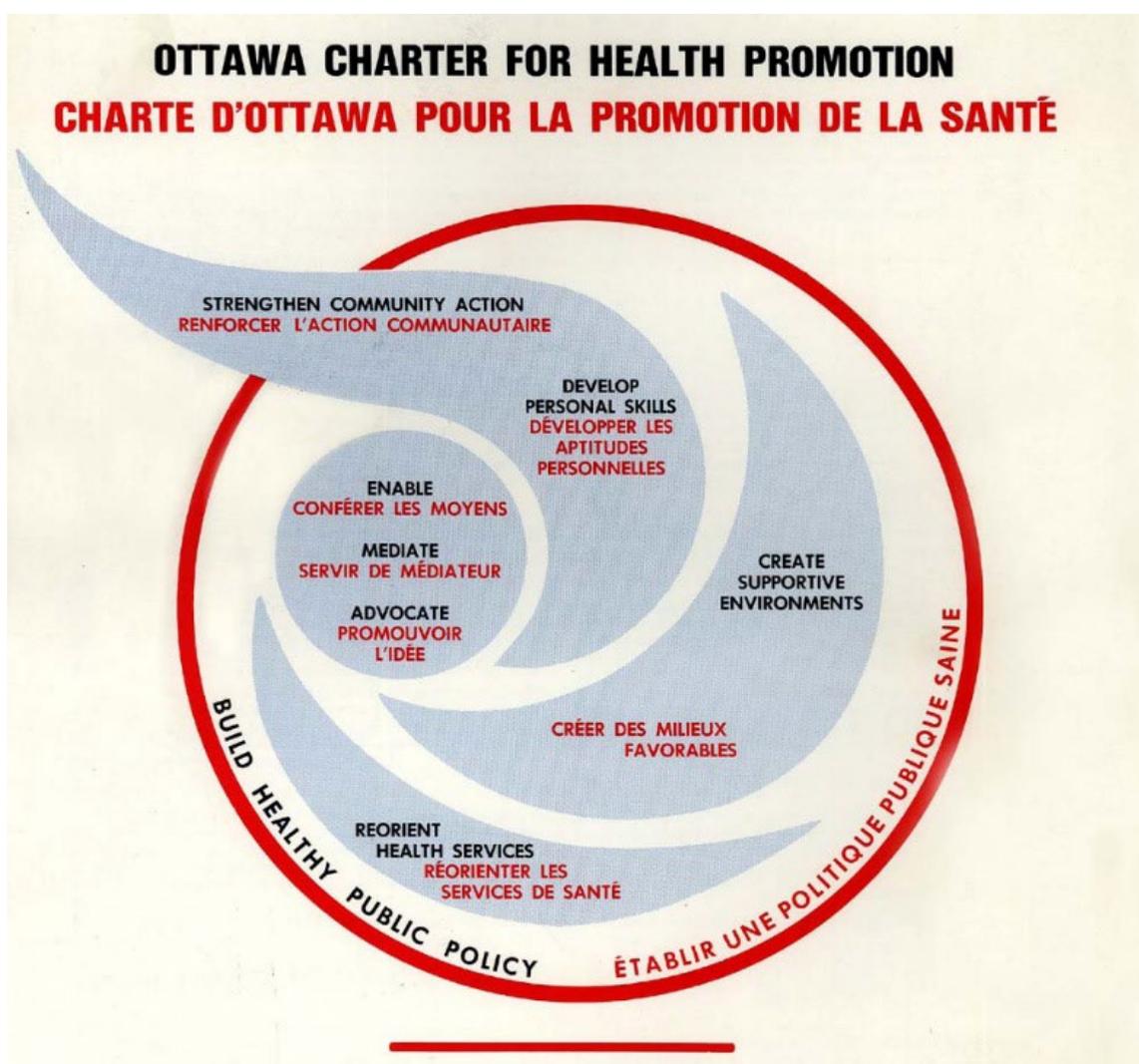
11 **Qu'est-ce que le pouvoir d'agir ? A quoi peut-il servir ? Fiche posture et repère**, Agir-ese.org, 2023-11-23  
[Consulter...](#)

Le modèle le plus connu dans le champ de la promotion de la santé, est la **représentation synthétique de la Charte d'Ottawa** (cf. schéma ci-dessous), dont **les cinq domaines d'action prioritaires** – évoqués plus haut – sont :

- l'établissement d'une **politique publique saine** ;
- la création de **milieux favorables** ;
- le renforcement de l'**action communautaire** ;
- le **développement des aptitudes personnelles** ;
- la **réorientation des services de santé**.

Le cercle central du modèle met en avant les **trois stratégies d'intervention attendues des acteurs de la promotion de la santé**, à savoir :

- **développer le pouvoir d'agir** des personnes et des groupes (conférer les moyens) ;
- jouer un **rôle de médiateur** ;
- exercer un **plaidoyer** (promouvoir l'idée).

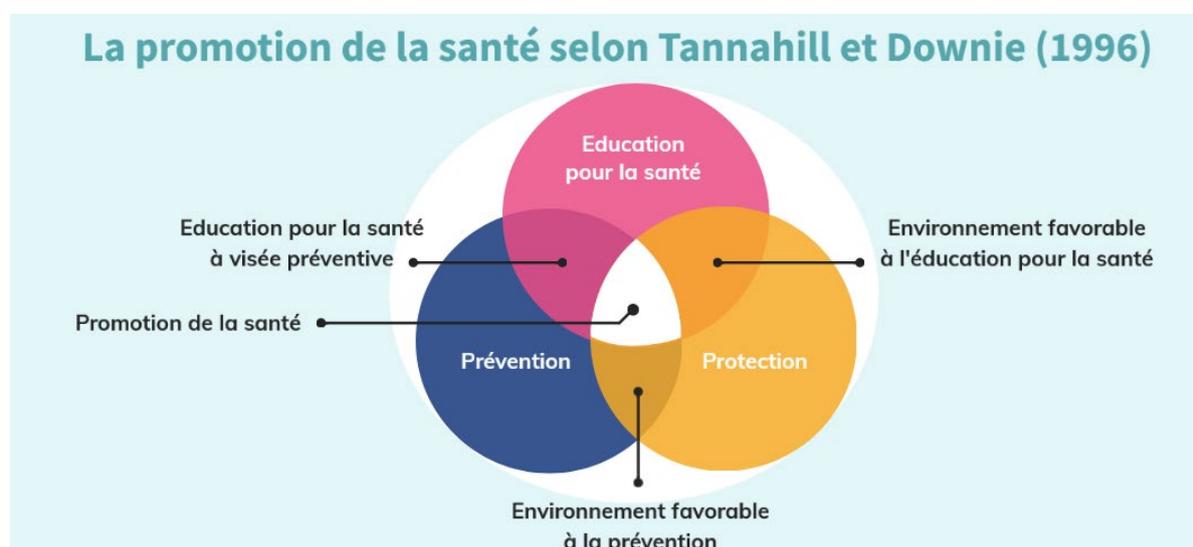


Source : **Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé**, OMS, 1986, 5 p.  
[Consulter...](#)

En portant un plaidoyer pour la santé dans toutes les politiques, **la promotion de la santé vise à agir sur la multiplicité des déterminants de la santé des populations. Elle soutient un modèle de société fondé sur des valeurs de solidarité et de justice sociale.**

Quant à sa mise en œuvre, elle « mobilise des systèmes d'action complexes et multiniveaux, impliquant une diversité d'acteurs issus de différents secteurs adaptant leurs actions au contexte dans lequel elles sont mises en œuvre, favorisant la participation des populations, et promouvant l'équité en matière de santé ».<sup>[12]</sup>

Le modèle de Tannahill et Downie, élaboré en 1996, rejoint cette idée. Pour eux, le concept de promotion de la santé s'articule de façon étroite avec ceux de l'éducation pour la santé (cf. partie 1.5) et de la prévention (cf. partie 1.3), il « constitue la combinaison de mesures de prévention et d'éducation », ainsi que de mesures pour changer l'environnement et la réglementation dans le sens d'une bonne santé.



Source : **Prévention, Education pour la santé, Promotion de la santé... On s'y perd !** Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-26

[Consulter...](#)

Ces trois concepts ne sont pas distincts mais s'imbriquent les uns avec les autres. C'est l'articulation et la cohérence entre ces trois dimensions qui donne corps à la promotion de la santé, lui permettant d'agir sur différents déterminants de la santé, avec plusieurs stratégies et partagé entre une pluralité d'acteurs complémentaires.<sup>[13]</sup>

12 FERRON Christine, **Agir en promotion de la santé**, In LAMBERT Hélène (coord.), *Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*, UCLouvain, Fnes, Promotion Santé Normandie, 2021-12, pp. 6-10  
[Consulter...](#)

13 **Prévention, Education pour la santé, Promotion de la santé... On s'y perd !** Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-26  
[Consulter...](#)

## 1.5. Education pour la santé

Alors que la prévention se centre sur la réduction des facteurs de risque, l'éducation pour la santé se focalise pour sa part sur les **ressources des publics** et sur le **renforcement de ces ressources, tant individuellement que collectivement**. Elle s'inscrit dans une approche positive et globale des questions de santé. Initialement pensée pour atteindre un comportement normatif – et alors parfois nommée « éducation à la santé » – l'éducation pour la santé a évolué et s'est orientée depuis quelques décennies sur l'**autonomie**, la **responsabilité** et les **capacités des individus à opérer des choix éclairés, favorables à leur propre santé et à celle de leur entourage**.

C'est un **processus pédagogique** qui s'appuie sur un certain nombre de **principes qui vont orienter ses stratégies d'action** :

- la participation active ;
- l'expression des représentations sociales, des croyances, des connaissances et des émotions ;
- le renforcement des aptitudes individuelles et des compétences psychosociales ;
- la prise en compte et le développement des compétences en littératie en santé.

L'éducation pour la santé va donc bien au-delà de l'information, en étant **centrée sur les savoir-faire, les savoir-être et les pouvoir-faire des personnes, individuellement ou collectivement**.<sup>[14]</sup> Elle s'adresse à **la personne dans sa globalité** et ne remplit pleinement sa fonction que lorsqu'elle encourage les gens à **participer et à choisir par eux-mêmes**.

C'est une **mission de service publique intégrée au système de santé et au système d'éducation**.<sup>[15]</sup>

Note : Qui dit « éducation » dit « **posture éducative** ». En éducation pour la santé, et plus largement en promotion de la santé, la posture éducative préconisée pour les professionnels intervenants prend ses fondations dans psychologie humaniste. Elle s'est par la suite enrichie des apports – plus récents – de la recherche en psychologie positive.<sup>[16]</sup>

---

14 **Education pour la santé**, In *Prévention, Education pour la santé, Promotion de la santé... On s'y perd !* Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-26  
[Consulter...](#)

15 **Education pour la santé**, In *Faire le tour de la promotion de la santé en 180 minutes... (ou presque)*. *Glossaire documenté*. 2<sup>ème</sup> édition, Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté, Fédération Promotion Santé, 2025, pp. 25-28  
[Consulter...](#)

16 **La posture éducative en éducation pour la santé : apports de la psychologie humaniste et de la psychologie positive**, Ireps Auvergne Rhône-Alpes, Emergence Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-03, 6 p. (Repères en prévention & promotion de la santé)  
[Consulter...](#)

## 1.6. Inégalités sociales de santé

Pour bien saisir le concept d'inégalités sociales de santé (ISS), il convient en premier lieu de **distinguer les « inégalités de santé » des « inégalités sociales de santé »** (ou « iniquités de santé »). Les inégalités de santé incluent tout type d'écart de l'état de santé entre groupes ou individus. Elles peuvent, à titre d'exemple, découler de facteurs génétiques, physiologiques et sont dans ce cas considérées comme inévitables. Les inégalités sociales de santé quant à elles sont **exclusivement liés à des facteurs sociétaux extérieurs aux individus** ; elles sont de ce fait considérées comme **évitables et injustes**.

Les iniquités ne touchent pas uniquement des personnes ou des groupes pauvres et précarisés ; **elles concernent l'ensemble du corps social**. Le **gradient social** signifie qu'une catégorie d'individus, en fonction de son positionnement dans la hiérarchie sociale, présentera un taux de morbidité et une espérance de vie moins bons que ceux de la catégorie supérieure.

Pour atténuer ce phénomène, il est nécessaire de **mettre en œuvre des mesures universelles** (s'adressant à l'ensemble de la population) **combinées à des mesures proportionnelles ciblées** (adaptées aux besoins spécifiques de certaines populations) : c'est le principe de l'**universalisme proportionné**. Il faut en parallèle viser simultanément l'**équité horizontale** (équité de traitement des personnes présentant des besoins égaux) et l'**équité verticale** (traiter différemment les personnes présentant des besoins et/ou des caractéristiques différentes).[17]

**Les inégalités sociales de santé se recoupent et se potentialisent avec les inégalités territoriales de santé** qui – même si les unes et les autres se recouvrent en partie du fait de la distribution spatiale des classes sociales – ne sont pas réductibles aux inégalités sociales car s'y ajoute l'effet de la **distance, géographique** (comme dans les zones rurales) ou **sociale** (comme dans les banlieues des grandes villes). Les inégalités de la répartition des professionnels de santé dans les territoires intègrent également cette catégorie.[18]

---

17 LAMBERT Hélène, AUJOULAT Isabelle, DELESCLUSE Timothée (et al.), **Agir pour la réduction des inégalités sociales de santé**, In *Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*, UCLouvain, Fnes, Promotion Santé Normandie, 2021-12, pp. 17-20  
[Consulter...](#)

18 BEC Emilie, **Inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS) : Comment les prendre en compte et les évaluer ? Dossier de connaissances**, CREAI-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2024-11, 90 p.  
[Consulter...](#)

## 1.7. Méthodologie de projet

Dans leur exercice sur le terrain, les professionnels, élus ou bénévoles sont amenés à constater un fait, des problèmes de santé, des comportements à risques ou problématiques. Lorsqu'ils souhaitent apporter une réponse, réagir, intervenir, un projet peut émerger.

**Un projet représente un ou des buts qu'on se propose d'atteindre grâce à un ensemble d'activités programmées.** Il mobilise différentes compétences sous la conduite d'un responsable de projet et se réalise dans un système de contrainte de temps et de coûts.<sup>[19]</sup>

Différents types d'actions permettent d'agir favorablement sur la santé :

- des actions d'information (affichage, courrier, conférence...)
- des actions d'éducation pour la santé (individuelles/collectives) ;
- des actions de plaidoyer (mobilisation des élus, des décideurs) ;
- des actions pour un environnement favorable (aménagement extérieur, intérieur) ;
- des actions pour définir des règles de fonctionnement, des lois, des chartes...<sup>[20]</sup>

Quel que soit le projet, pour garantir sa qualité, il doit être construit **à l'aide d'une méthodologie de projet.**

La méthodologie de projet est une **méthode qui vise à structurer et à accompagner pas à pas la mise en œuvre d'un projet.** Elle découpe ce dernier en **différentes étapes**, comme par exemple la réalisation d'un diagnostic, la recherche de partenariat ou encore l'évaluation de l'impact d'une action.<sup>[21]</sup>

---

19 **Préambule**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-16

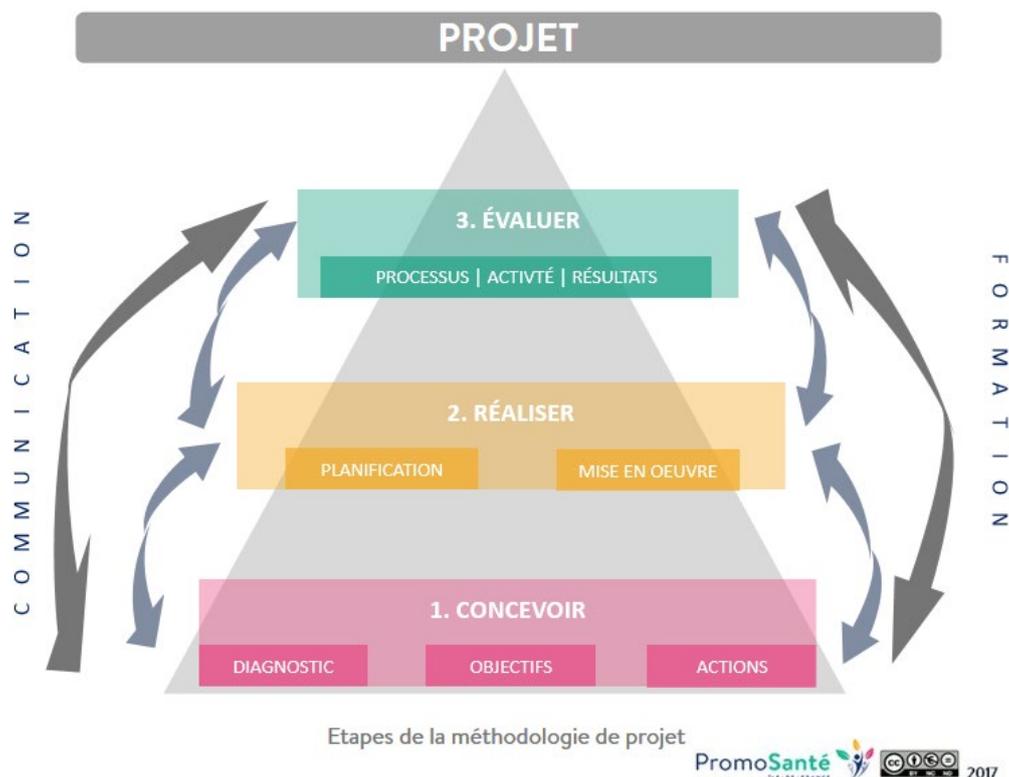
[Consulter...](#)

20 **Introduction. Projet, de quoi parle-t-on ?** In *Boîte à outils en méthodologie de projet. De l'émergence d'un projet à l'évaluation*, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022

[Consulter...](#)

21 **Méthodologie de projet. Dossier**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, s.d.

[Consulter...](#)



Source : **Introduction à la méthodologie de projet en promotion de la santé**, PromoSanté Ile-de-France, 2017, 3 p.  
[Consulter...](#)

## 1.8. Données probantes

En 2004, l'OMS décrit les données probantes comme étant « **des conclusions tirées de recherche et autres connaissances qui peuvent servir de base utile à la prise de décision dans le domaine de la santé publique et des soins de santé** ».

Elles ont pour **objectif de permettre la production de connaissances sur les interventions afin d'améliorer la qualité et la transférabilité de celles-ci et d'améliorer ainsi la santé des populations.**<sup>[22]</sup>

Note : La transférabilité est la **mesure dans laquelle le résultat d'une intervention dans un contexte donné peut être atteint dans un autre contexte**. C'est une notion centrée sur le résultat et non sur le processus pour l'obtenir. Elle se distingue ainsi de l'applicabilité ou de la reproductibilité (la mesure dans laquelle les processus d'une intervention dans un contexte donné peuvent être mis en œuvre dans un autre contexte).<sup>[23]</sup>

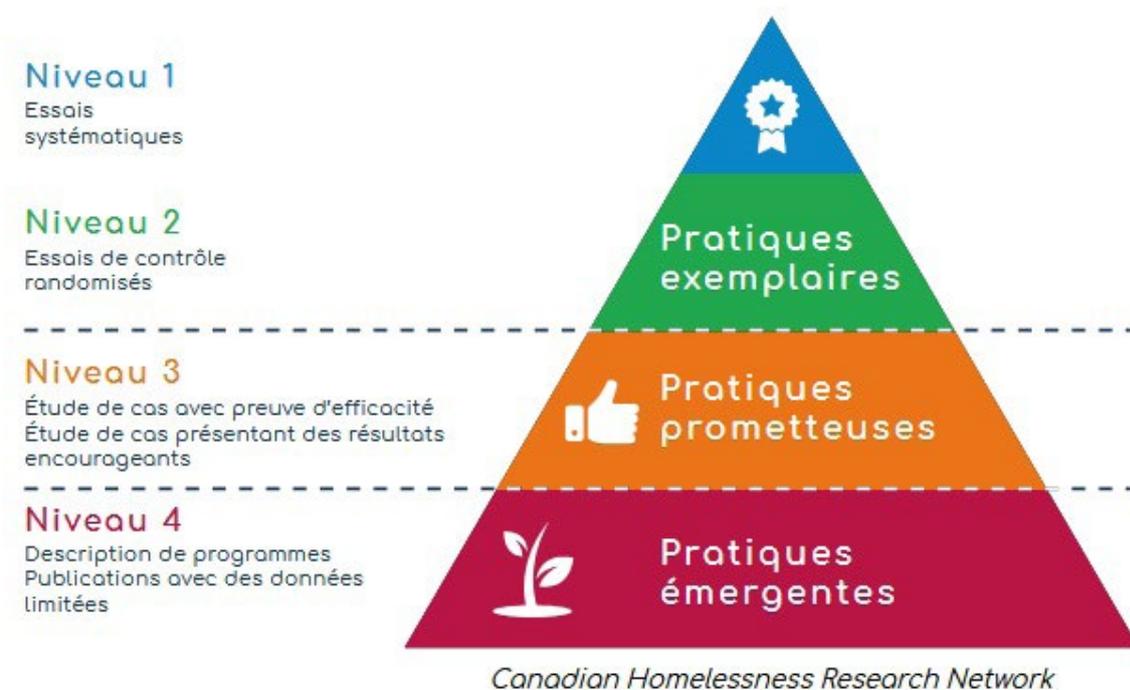
22 **Données probantes. Des solutions scientifiques pour des actions plus efficaces**, Drapps Occitanie, 2024-02, 1 p. [Consulter...](#)

23 LAMBERT Hélène, AJOULAT Isabelle, DELESCLUSE Timothée (et al.), **Agir sur base de fondements probants avec un croisement des sources de connaissances**, In *Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*, UCLouvain, Fnes, Promotion Santé Normandie, 2021-12, pp. 36-39  
[Consulter...](#)

**Trois grandes catégories de connaissances** ont été mises en exergue par l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) :

- les connaissances issues de la **recherche scientifique** ;
- les connaissances issues de **données recueillies de façon systématique** ;
- Les connaissances issues de **savoirs tacites** (ou **connaissances expérientielles**).

## DES PREUVES INITIALEMENT HIÉRARCHISÉES



Source : **Données probantes. Des solutions scientifiques pour des actions plus efficaces.**  
Infographie, Drapps Occitanie, 2024-02, 1 p.  
[Consulter...](#)

**Seules les deux premières sont considérées comme « données probantes »** au sens strict du terme, c'est-à-dire produites de façon standardisée par un protocole scientifique ou par un recueil systématique.<sup>[24]</sup> Toutefois, dans le champ de la promotion de la santé, la notion de donnée probante **englobe une variété de formes de connaissances complémentaires, issues à la fois de la recherche et de l'expérience.** Afin de trouver des données probantes sur l'intervention, il est en effet intéressant de consulter et de croiser différents types de ressources : **revues de la littérature, articles scientifiques, rapports, guides de pratiques validés, évaluation et capitalisation d'interventions et savoirs issus de l'expérience (cf. partie 4) des professionnels et des publics.**<sup>[25]</sup>

24 LAMBOY Béatrice, **Interventions fondées sur les données probantes en prévention et promotion de la santé : définitions et enjeux**, *La Santé en action*, n° 456, 2021-06, pp. 6-8  
[Consulter...](#)

25 LAMBERT Hélène, AJOULAT Isabelle, DELESCLUSE Timothée (et al.), **Agir sur base de fondements probants avec un croisement des sources de connaissances**, In *Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*, UCLouvain, Fnes, Promotion Santé Normandie, 2021-12, pp. 36-39 [Consulter...](#)

EN PROMOTION DE LA SANTÉ, UNE DONNÉE  
EST D'AUTANT PLUS PROBANTE QU'ELLE CROISE  
DIFFÉRENTES SOURCES DE DONNÉES



Source : **Données probantes. Des solutions scientifiques pour des actions plus efficaces. Infographie**, Drapps Occitanie, 2024-02, 1 p.  
[Consulter...](#)

Les données probantes peuvent porter sur :

- des **problématique de santé publique et leurs déterminants**, permettant ainsi d'identifier **sur quoi agir pour prévenir** ces problèmes ;
- **les solutions**, c'est-à-dire les leviers ou **modalités d'intervention efficaces** ;
- **les conditions d'implantation** des interventions.

Les données probantes qui intéressent en général le plus les acteurs sont celles qui proposent des **solutions à mettre en œuvre pour traiter les problèmes connus**. La démarche probante appelle à repérer les interventions ayant montré leur efficacité ailleurs afin d'être reproduites, transférables.<sup>[26]</sup>

---

26 CAMBON Linda, **Transfert de connaissances, données probantes, transférabilité : de la clarification des concepts aux changements des pratiques**, *La Santé en action*, n° 456, 2021-06, pp. 23-25 [Consulter...](#)

## 1.9. Technique d'animation

« Les techniques d'animation pédagogiques se définissent **comme l'ensemble des méthodes, outils et approches utilisés pour faciliter l'apprentissage, rendre le contenu plus accessible et stimuler l'engagement des apprenants**. Elles jouent un rôle crucial dans la manière dont l'information est délivrée et assimilée. »<sup>[27]</sup>

Pour être efficace, **l'intervention** en promotion de la santé **doit faciliter l'acquisition, le traitement de l'information** et plus largement **accompagner l'empowerment** (pouvoir d'agir).

**Les techniques d'animation sont à la disposition des acteurs pour faciliter les apprentissages et les habilités des individus** auprès desquels ils interviennent. Ils permettent à ces derniers, à travers le groupe, de **se connaître, de travailler leurs représentations, d'apprendre à gérer leurs émotions, de s'informer, de repérer leurs ressources et celles de la communauté, de réduire les risques et les dommages...** Il existe également des outils et des techniques d'animations qui peuvent permettre aux professionnels d'**ajuster et d'évaluer leur intervention**.<sup>[28]</sup> Le choix d'une technique d'animation est lié aux objectifs de la séquence de travail.

Il est à retenir que les techniques d'animation, si utiles soient-elles, restent des **modalités de travail ; elles ne remplacent ni le savoir-faire, ni le savoir-être de l'animateur**.<sup>[29]</sup>

## 1.10. Outil d'intervention

Sur le terrain, les termes « outil pédagogique » et « outil d'intervention » sont très souvent substitués l'un à l'autre. Toutefois, ils ne recouvrent pas tout à fait la même chose.

Un outil pédagogique est un **support associé à une démarche et élaboré dans le but d'aider ou d'accompagner « un » public à comprendre, à apprendre ou à travailler...** C'est donc un **outil au service de la pédagogie**, c'est-à-dire au service de ceux qui apprennent ou de ceux qui les aident à apprendre.

Un outil pédagogique ne se diffuse pas auprès du public mais **s'utilise avec « un » public**, car **il existe autant d'outils que de publics**. Par ailleurs, il n'existe pas d'outil universel et la panoplie de l'intervenant ne peut se réduire à un seul outil pédagogique.

---

27 MARIETTI Morgan, **Animation pédagogique : les techniques pour bien animer une formation**, Proactive Academy®, 2023-08-22  
[Consulter...](#)

28 **Techniques d'animation en promotion de la santé**, Tours : FRAPS Centre-Val de Loire, Ireps Centre-Val de Loire, 2020-05, 78 p.  
[Consulter...](#)

29 **Techniques d'animation en éducation pour la santé. Fiches synthétiques proposées par le Comité régional d'éducation pour la santé Languedoc-Roussillon**, Montpellier : CRES Languedoc-Roussillon, 2009, 46 p.  
[Consulter...](#)

**C'est l'association entre le support et la démarche qui fait l'outil.** Le support ne reste qu'un moyen au service de la démarche ou de la stratégie éducative : le chemin que le support fait emprunter à l'esprit pour arriver à un savoir ou à la compréhension.<sup>[30]</sup>

Les outils utilisés par les professionnels de l'éducation pour la santé sont souvent dénommés « outils pédagogiques », dans le sens où ceux-ci sont en rapport avec l'enseignement, l'apprentissage, et plus globalement les sciences de l'éducation. Cependant, il apparaît que cette appellation est parfois associée – notamment par les professionnels de l'Education Nationale – aux besoins et attentes spécifiques aux systèmes éducatifs et qu'elle n'est pas toujours comprise au niveau international (notamment au Canada, où le terme employé est plutôt celui d'« outil d'intervention »). C'est pour cette raison qu'en 2005, **l'Instance Nationale de Promotion et d'Education pour la Santé** (INPES, aujourd'hui « Santé publique France ») **a opté pour l'emploi du terme d'« outil d'intervention » pour désigner les outils utilisés en éducation pour la santé.**

On appelle un **outil d'intervention en éducation pour la santé** une **ressource à la disposition de l'intervenant, pour le travail sur des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans le champ de la santé.** « L'utilisation de ces outils implique l'interaction entre l'intervenant et le destinataire et s'inscrit dans une logique de promotion de la santé. »<sup>[31]</sup>

## 1.11. Ressources bibliographiques



**Faire le tour de la promotion de la santé en 180 minutes... (ou presque). Glossaire documenté. 2<sup>ème</sup> édition**, Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté, Fédération Promotion Santé, 2025, 183 p.

*Cette deuxième édition du glossaire documenté édité par Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté a pour ambition de « faire le tour de la promotion de la santé en 180 minutes... (ou presque) », soit de définir en détail des concepts-clés de la promotion de la santé en s'appuyant sur des définitions sourcées et des ressources documentaires validées.*

[Consulter...](#)



**Prévention, Education pour la santé, Promotion de la santé... On s'y perd !** Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-26 *Infographie commentée et animée réalisée par Promotion Santé Ile-de-France dont le but est d'aider les professionnels à comprendre et à définir trois concepts distincts : « Promotion de la santé », « Éducation pour la santé » et « Prévention ».*

[Consulter...](#)

30 **Qu'est-ce qu'un outil pédagogique ?** Solidarité Laïque, 2013-05-07 [Consulter...](#)

31 LEMONNIER Fabienne, BOTTERO Julie, VINCENT Isabelle (et al.), **Outils d'intervention en éducation pour la santé : critères de qualité. Référentiel de bonnes pratiques**, Inpes, 2005, 75 p. [Consulter...](#)



**Education pour la santé – Promotion de la santé : Concepts, Méthodologie, Pratiques. Dossier bibliographique,** Ireps Occitanie, 2022-03, 53 p.

*Dossier bibliographique réalisé par l'Ireps Occitanie (aujourd'hui Promotion Santé Occitanie) dont l'objectif est de fournir des ressources documentaires dans le domaine de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé (EPS/PS). Il se compose notamment d'un apport théorique, historique et politique ainsi que de ressources méthodologiques.*

[Consulter...](#)



LAMBERT Hélène, AUJOULAT Isabelle, DELESCLUSE Timothée (et al.), **Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques,** UCLouvain, Fnes, Promotion Santé Normandie, 2021-12, 63 p.

*Dossier composé de onze fiches synthétiques sur les fondamentaux en promotion de la santé. Ce document de référence a pour vocation d'aider les professionnels à approfondir leurs connaissances et à savoir repérer les interrelations entre ces fondamentaux.*

[Consulter...](#)



LAMBOY Béatrice, FRATTINI Marie-Odile, GUEVEL Marie-Renée (et al.), **Santé des populations : conjuguer données scientifiques et savoirs issus de l'expérience. Une prévention/promotion de la santé fondée sur les données probantes. Dossier,** La Santé en action, n° 456, 2021-06, pp. 4-44

*Réalisé avec une trentaine d'experts, ce dossier analyse l'utilisation des données probantes et leur intérêt dans le domaine de la prévention et la promotion de la santé. Il comprend des articles de fond et des retours de terrain.*

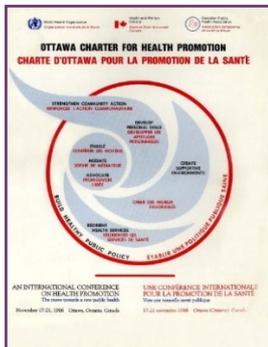
[Consulter...](#)



**Prévention et promotion de la santé. Une responsabilité collective. Dossier,** ADSP, n° 103, 2018-06, 64 p.

*Ce dossier thématique apporte une définition de la promotion de la santé et la prévention, présente des outils et des ressources, montre la nécessité d'évaluation, et met l'accent sur la question de la responsabilité collective en matière de santé. Non exhaustif, il vise à donner des pistes de réflexion et d'échanges.*

[Consulter...](#)



**Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé**, OMS, 1986, 5 p.  
*La Charte d'Ottawa, établie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1986, est un texte de référence qui détermine les grandes lignes et les contours du concept de promotion de la santé.*

[Consulter...](#)

## 2. METTRE EN PLACE UN PROJET EN EDUCATION POUR LA SANTÉ / PROMOTION DE LA SANTE : LES ETAPES

### 2.1. Appliquer une méthodologie de projet : Pourquoi ? Comment ?

Le bon déroulement d'un projet dépend en grande partie de la méthode employée pour le construire et le préparer. C'est pour cela qu'il est nécessaire de :

- Prendre le temps pour **constituer une équipe chargée de projet** ;
- Construire un **partenariat** ;
- Mettre en place une **stratégie d'action** ;
- Ne pas bâcler l'**évaluation**, en ayant pris soin de la préparer au départ du projet (**objectifs**) ;
- **Systematiser le retour d'expérience** pour analyser les facteurs de succès et les obstacles, l'objectif final étant de **capitaliser**.<sup>[32]</sup>

Il y existe également un certain nombre de principes à conserver à l'esprit pour guider un projet en promotion de la santé :

- L'intervention repose sur une **approche positive et globale de la santé** ;
- Elle **se fonde** autant que possible **sur des données et pratiques probantes, des enseignements tirés d'expériences** qui ont déjà fait leurs preuves ;
- Elle s'appuie sur la **participation des personnes concernées** ;
- Elle répond à des **besoins identifiés** de la population ;
- Elle cherche à **développer les aptitudes de vie** des personnes ;
- Elle **agit sur plusieurs facteurs** (individuels, sociaux, environnementaux) et vise à **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé**.

32 **Quelle est la démarche de projet adaptée pour élaborer une action en promotion de la santé ?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Drapps Occitanie, mäj 2025-05, pp. 20-27

[Consulter...](#)

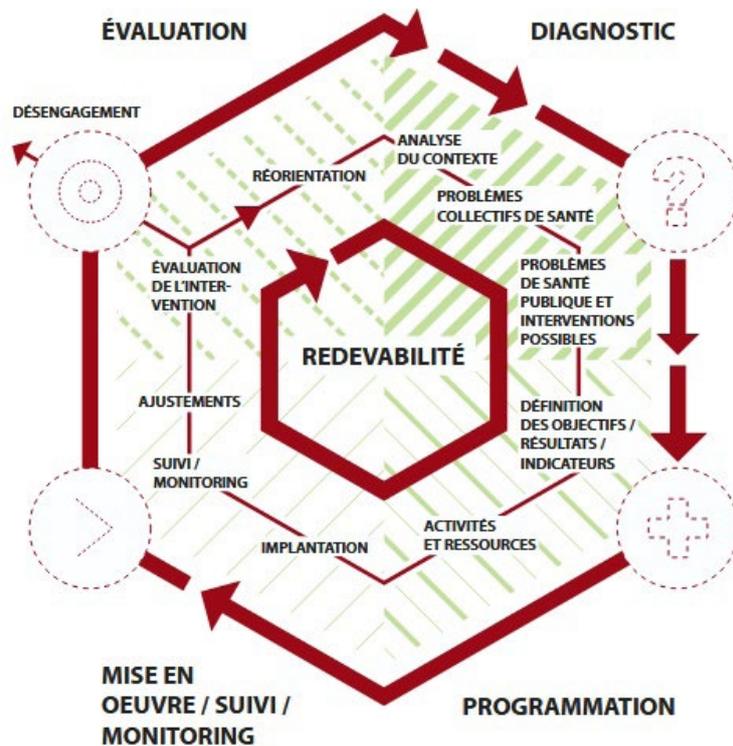
La méthodologie de projet a différentes finalités apportant chacune des bénéfices spécifiques.<sup>[33]</sup>

Finalités	Bénéfices
Fixer la problématique énoncée et vérifier que le projet est pertinent et acceptable pour les bénéficiaires	Le projet aura plus de chance de rencontrer son public
S'entourer de diverses compétences et de personnes aux points de vue variés	L'efficacité du projet en sera accrue
S'assurer de la faisabilité du projet et développer le projet de la manière la plus optimale possible	Les acteurs du projet éviteront l'épuisement
Définir une évaluation faisable et utile	Les modalités du projet s'adapteront au public et au contexte local Les financeurs, lorsqu'il y en a, pourront juger de l'intérêt de poursuivre leur investissement
Apprendre pour appliquer la méthodologie de projet à d'autres projets	Plus les acteurs appliquent la méthodologie de projet, moins ils perdent de temps

Source : **Préambule**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-16  
[Consulter...](#)

Différentes étapes jalonnent une démarche de projet, de son émergence à son évaluation, jusqu'à sa capitalisation (quand cela est possible).

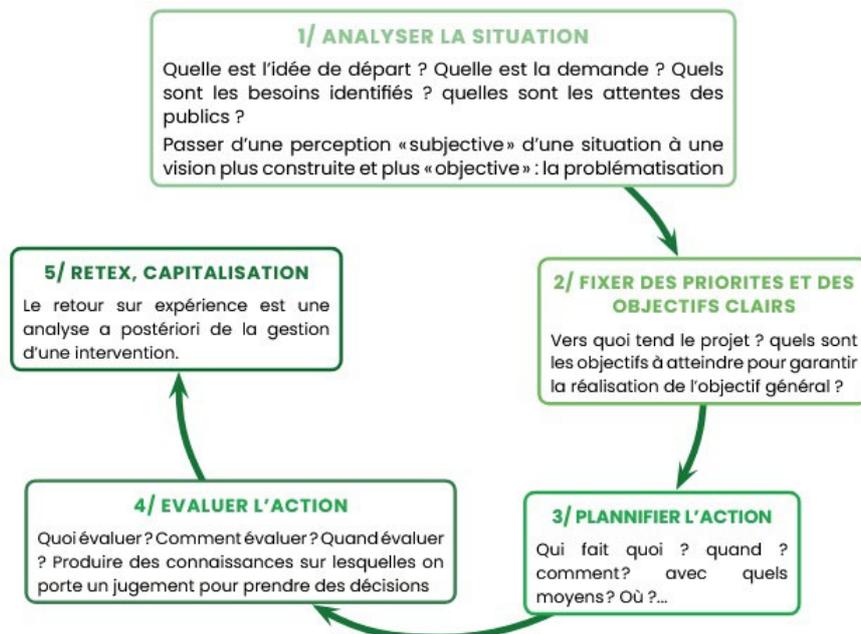
<sup>33</sup> **Préambule**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-16  
[Consulter...](#)



### Cycle de projet de promotion de la santé selon Médecins du Monde

Source : FERRON Christine, **Agir en promotion de la santé**, In *Onze fondamentaux en promotion de la santé : des synthèses théoriques*, UCLouvain, Fnes, Promotion Santé Normandie, 2021-12, pp. 6-10

[Consulter...](#)



Source : **Quelle est la démarche de projet adaptée pour élaborer une action en promotion de la santé ?** In *Mon service sanitaire en 10 questions*.

*Guide pratique*, Drapps Occitanie, mäj 2025-05, pp. 20-27

[Consulter...](#)

Lorsqu'on débute dans la conception et la mise en place de projets en promotion de la santé, on commence par suivre une recette à la lettre, puis l'expérience permet de créer, d'ajuster et d'enrichir autour de cette trame.<sup>[34]</sup>

Un projet peut donner naissance à une ou plusieurs séances d'éducation pour la santé. Trois repères sont à retenir pour la/les préparer et la/les animer :

- Bien **connaître le public** auprès duquel on intervient et ses spécificités (lieu de vie, de travail, le contexte socio-économique, l'éducation, les interactions sociales, ce qu'il sait déjà ou ce qu'il déjà fait) ;
- Bien **définir ses objectifs pédagogiques**, car de là découlera le contenu de la ou des séances ;
- Penser à **construire une trame de séance** reprenant quatre grandes étapes (introduction, animation, synthèse, évaluation).<sup>[35]</sup>

## 2.2. Analyse de la situation/Diagnostic

En promotion de la santé, un projet naît d'une ou de plusieurs idées, de constats, d'opportunités, de besoins identifiés ou encore d'échanges entre plusieurs personnes. Au fil des échanges, la faisabilité, les objectifs et le sens du projet peuvent se dessiner. Mais il peut également arriver que cette étape conduise à abandonner l'idée pour différentes raisons : mauvais timing, manque de ressources, incohérence avec les besoins du public...

Pour éviter cela, les premières réflexions des professionnels peuvent être enrichies de constats, d'information collectées auprès des partenaires, de la population, de statistiques, de projets similaires... Il est possible d'aller jusqu'à un état des lieux plus complet, si besoin. Il est également nécessaire de définir les priorités : il ne faut pas oublier de se préoccuper des attentes et demandes du public, et de vérifier la faisabilité et la pertinence de son idée de départ.

En résumé, une idée de départ s'enrichit par des **échanges**, des **observations objectivées**, des **lectures**. Cela permet de **clarifier ses idées**, de **définir des priorités** et d'accepter aussi que l'on ne peut pas tout faire tout de suite.<sup>[36]</sup>

---

34 **Boîte à outils en méthodologie de projet. De l'émergence d'un projet à l'évaluation**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022  
[Consulter...](#)

35 [Vidéo] **Préparer une séance d'éducation pour la santé en 3 repères**, Promotion Santé Grand Est, 2022-06-10, 4min25  
[Consulter...](#)

36 [Vidéo] **L'émergence d'un projet en promotion de la santé**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022-03-15, 3min37  
[Consulter...](#)

Il est en effet important de ne pas se précipiter avant d'agir. Il convient de :

- Vérifier la pertinence de la question ou du problème identifié (documenter les attentes et besoins des personnes) ;
- Confronter les points de vue d'acteurs différents, en premier lieu celui des bénéficiaires ;
- S'interroger sur les tensions éthiques que pose le problème soulevé (exemple : risques de culpabilisation, de discrimination ou d'augmentation des inégalités sociales de santé, etc.) ;
- Repérer les ressources dans l'environnement pour élaborer le projet et faciliter sa mise en œuvre ;
- Analyser la complémentarité avec ce qui existe déjà dans le secteur ;
- S'inspirer de projets qui ont montré leur efficacité et de ceux qui ont échoué.

Sans ces préalables, l'intervenant.e prend le risque de ne pas rencontrer son public et/ou d'être inefficace, voire contreproductif. À contrario, lorsque ces préalables sont remplis, le projet :

- Entre dans une dynamique collaborative porteuse de créativité et de réussite ;
- Façonne progressivement une culture commune ;
- S'ajuste aux attentes et aux réalités sociales, culturelles et psychologiques des personnes concernées ;
- Permet à chaque partenaire de négocier sa place dans le projet (atouts, souhaits de complémentarité) ;
- Est au plus proche de la réalité du terrain ;
- Met en confiance les financeurs.<sup>[37]</sup>

Dans l'analyse de la situation, il est essentiel de recueillir les **besoins de santé** de la population auprès de laquelle l'on souhaite intervenir.

La notion de « besoin de santé » exprime l'écart entre la situation actuelle (l'état de santé actuel) et la situation désirée (l'état de santé attendu). (Guistina, 2005) Les besoins de santé **peuvent relever de n'importe quel déterminant** : accès aux ressources, aux droits ou aux services, lien social, savoir-faire, capacité à communiquer, estime de soi...

Les recommandations sur le **recueil des besoins** varient dans la littérature, chacun se référant à des définitions différentes et à des **appellations diverses** telles que : « **analyse des besoins** », « **diagnostic** », « **analyse de la situation** », « **état des lieux** »... Mais toutes visent une traduction la plus fiable possible de la réalité rencontrée, nécessitant des données objectives. Ces données **doivent se collecter dans la littérature** (épidémiologie, démographie...) et **sur le terrain**, sans idée préconçue. Celles-ci sont **cruciales pour identifier les déterminants à l'origine des comportements à modifier**.

En termes de recueil de données sur le terrain, les données qualitatives sont à privilégier. Différentes méthodes qualitatives de collective existent : la recherche documentaire, l'observation, l'entretien individuel, le focus group, l'enquête par questionnaire, l'enquête CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques).

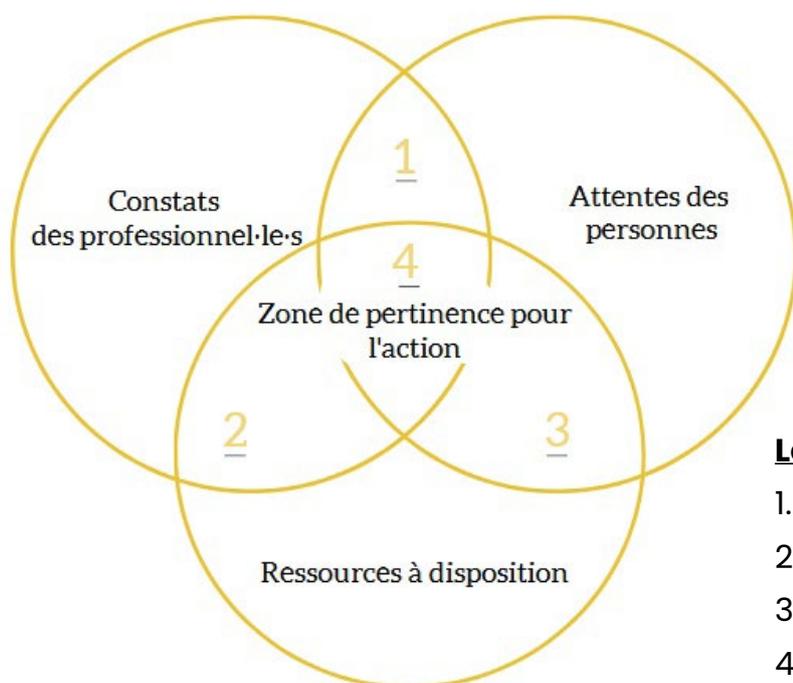
---

<sup>37</sup> **Diagnostic**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé*. Dossier, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17 [Consulter...](#)

**Trois champs** doivent être investigués :

- Les **constats des professionnel.le.s** (problèmes, atouts...);
- Les **attentes des personnes concernées** ;
- Les **ressources à disposition** pour pouvoir mener le projet à bien (professionnel.le.s, locaux, structures ressources, compétences des personnes concernées...).

Afin d'être pertinents, les priorités et objectifs définis pour un projet devront se situer **au croisement de ces trois champs**.



**Légende :**

1. Mécontentement
2. Gaspillage
3. Inefficacité
4. Zone de pertinence pour l'action

Source : CALVEZ Morgan, CHANTRAINE Amélie, LEMONNIER Valérie (et al.), **Le recueil des besoins de santé dans un projet, une nécessité**, Ireps Bretagne, 2022, 6 p. (Les essentiels pour mener un projet en promotion de la santé)  
[Consulter...](#)

L'analyse des besoins est une étape importante du projet car elle permet de **définir les priorités et les objectifs** de ce dernier et de le légitimer. Elle a aussi pour vocation de **mobiliser les partenaires** et de **renforcer les coopérations locales**.

**Omettre cette phase, c'est prendre le risque de créer une action inutile, redondante, inadaptée.**<sup>[38]</sup>

---

38 CALVEZ Morgan, CHANTRAINE Amélie, LEMONNIER Valérie (et al.), **Le recueil des besoins de santé dans un projet, une nécessité**, Ireps Bretagne, 2022, 6 p. (Les essentiels pour mener un projet en promotion de la santé)  
[Consulter...](#)

## 2.3. Définition des objectifs et planification des actions

En promotion de la santé, une fois qu'une ou plusieurs priorités sont identifiées, on définit des objectifs puis on envisage des modalités de mise en œuvre dans un plan d'action.

### 2.3.1. Définition et rédaction des objectifs

**La définition des objectifs est un exercice collectif** ; c'est le moment de vérifier que tout le monde se comprend. Même lorsqu'un.e professionnel.e est seule à mettre en place les actions, il est utile de partager les objectifs avec les personnes concernées. Être d'accord sur l'objectif principal du projet n'empêche pas les uns et les autres d'avoir des objectifs secondaires. En discutant, tout le monde peut s'y retrouver.<sup>[39]</sup>

**Un objectif est la formulation d'un but à atteindre.** Il indique le sens du projet et explicite les résultats escomptés de ce dernier.

L'étape de **définition des objectifs** permet de :

- Clarifier et structurer le projet ;
- Faciliter la communication avec les partenaires ;
- Faciliter, s'il y a lieu, la communication ou les négociations avec les financeurs ;
- Favoriser la mobilisation des ressources et des acteurs ;
- Vérifier une partie de la faisabilité du projet.

Il existe **trois sortes d'objectifs** :

- **L'objectif général** (porte sur le projet dans son ensemble, correspond à l'objectif de santé à atteindre pour une population donnée, précise le territoire, le public, définit la durée) ;
- **Les objectifs spécifiques** (également appelés « objectifs stratégiques », « objectifs intermédiaires », « objectifs secondaires », constituent les différents axes pour atteindre l'objectif général, spécifient l'objectif général afin de pouvoir déterminer les objectifs opérationnels) ;
- **Les objectifs opérationnels** (précisent concrètement les actions pour atteindre les objectifs spécifiques, se traduisent par des verbes d'action).

Il peut être pertinent de les classer au moins en deux catégories : **les objectifs qui concernent les actions sur l'environnement** et **les objectifs qui concernent l'évolution des comportements individuels.**<sup>[40]</sup>

---

39 [Vidéo] **Des objectifs au plan d'actions en promotion de la santé**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022-04-28, 3min40 [Consulter...](#)

40 **Objectifs**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17 [Consulter...](#)

**Pour rédiger les objectifs**, penser de manière « **SMART** » peut aider : **chaque objectif sera Spécifique** (simple, clair, sans ambiguïté), **Mesurable** (associé à des indicateurs d'évaluation relevant de la quantité ou de la qualité), **Ambitieux** (stimulant et motivant), **Réaliste** (approprié aux ressources et atteignable) et **Temporel** (fixé dans le temps). Cet exercice peut amener à mettre de côté certains objectifs pour se concentrer sur ceux qui correspondent le mieux aux critères.<sup>[41]</sup>

### 2.3.2. Concevoir les actions

Une fois les objectifs définis vient l'étape de la rédaction de **fiches actions**. Ces dernières font la description précise de **comment, quand, pour qui, avec quels moyens atteindre les objectifs opérationnels**.

Remplir des fiches actions permet de :

- Préciser le déroulement exact de chaque action ;
- Définir les moyens à mettre en œuvre et la place exacte de chaque partenaire ;
- Vérifier la faisabilité dans le détail ;
- Repérer les critères d'évaluation liés directement à chaque action.

Une fiche action contient :

- Le titre exact de l'action ;
- Le déroulement de l'action (quand, quelle périodicité, comment, pour qui, pour combien de bénéficiaires ?) ;
- Les compétences requises ;
- Les partenaires, avec leur nom et coordonnées ;
- Le temps de travail nécessaire ;
- Les moyens matériels existants ou à financer ;
- Le budget alloué ou à financer.<sup>[42]</sup>

### 2.3.3. Planifier les actions

Avant de s'engager dans la mise en œuvre, un plan d'action est élaboré. Ce dernier détaille toutes les étapes, de la préparation à l'évaluation. Quel est le calendrier ? Qu'est-ce qu'il y a à faire ? Qui va le faire ? Avec quelles ressources ? Le plan d'action doit répondre à toutes ces questions.<sup>[43]</sup>

**Planifier c'est clarifier l'organisation du projet dans le temps pour atteindre les objectifs fixés ; ordonner les actions et veiller à leur financement en temps opportun ; élaborer un calendrier prévisionnel à partir de chaque fiche action.**

---

41 [Vidéo] **Des objectifs au plan d'actions en promotion de la santé**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022-04-28, 3min40 [Consulter...](#)

42 **Actions**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17 [Consulter...](#)

43 [Vidéo] **Des objectifs au plan d'actions en promotion de la santé**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022-04-28, 3min40 [Consulter...](#)

Un projet s'inscrivant dans un laps de temps déterminé, la planification est importante pour :

- Être sûr de tenir les délais ou au contraire se rendre compte que les délais ne sont pas tenables (et donc à revoir) ;
- Organiser le travail en grandes étapes (savoir ce qu'il y a à faire, qui doit le faire et quand) ;
- Programmer/planifier dans le temps les activités et les tâches de chaque étape ;
- Visualiser l'état d'avancement du projet pour réajuster son déroulement si besoin ;
- Faciliter l'évaluation en gardant trace du pourquoi des évolutions des plannings de réalisation.<sup>[44]</sup>

## 2.4. Mise en œuvre

La réussite de la mise en œuvre d'un projet va s'appuyer :

- Sur l'élaboration préalable à la mise en œuvre ;
- Le savoir-faire institutionnel des différentes partenaires et le savoir-faire individuel de chacun des membres de l'équipe qui réalise le projet ;
- La mobilisation des acteurs.

En amont du lancement d'un projet, une période de plusieurs mois peut être nécessaire pour instaurer un **climat de confiance** et entrer dans une démarche de **dialogue avec les différents interlocuteurs et acteurs/parties prenantes**.

**Mobiliser les membres de l'équipe autour d'objectifs communs est indispensable pour avoir une vision partagée du projet et de ses objectifs.** Ce temps peut également permettre de partager les attentes et les craintes d'une équipe, et ainsi d'éviter toute incompréhension ou frustration au cours de la mise en œuvre.

Concernant le **pilotage du projet**, en fonction de l'importance et de la complexité du projet, il sera nécessaire :

- Soit de rencontrer deux à trois fois le responsable, ou un cadre intermédiaire qui est l'interlocuteur de la structure dans laquelle l'on intervient ;
- Soit de créer un groupe de pilotage qui regroupera les partenaires et qui aura pour mission de garantir le déroulement du projet et éventuellement de statuer sur ses évolutions.

**La communication, transversale à l'ensemble de la mise en place du projet, est elle aussi essentielle.** Elle permet d'éviter les malentendus entre partenaires ou, s'il y a lieu, avec les financeurs. Elle permet aussi de mettre l'accent, de donner une valeur plus grande au projet en le valorisant. Il ne s'agit pas d'une étape en soi, mais elle doit intervenir tout au long du projet.

---

44 **Planification**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17 [Consulter...](#)



Source : **Mise en œuvre**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé*. Dossier, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17

[Consulter...](#)

Au moment de la conception du projet, de l'élaboration de la méthode d'évaluation, ou au cours du déroulement, **le porteur du projet ou ses partenaires peuvent avoir besoin de formation ou d'accompagnement** (formation des partenaires tous ensemble, formation du chef de projet à la conduite de projet...). Il est important de repérer ses besoins et de chercher à y répondre.

Enfin, une fois l'implantation finalisée et le projet commencé, sa mise en place doit être soutenue et ajustée par un **suivi continu**. Idéalement prévu dès la phase de programmation, il est **affiné tout au long de l'implantation et de la mise en œuvre**. Le suivi permet non seulement **d'analyser et d'ajuster le projet** à des moments précis, mais aussi **d'alimenter la communication et le plaidoyer**.<sup>[45]</sup>

Il est intéressant de **revenir régulièrement aux fiches actions** lors du déroulement du projet. Cela permet de **vérifier que le projet ne s'égaré pas** ou, au contraire, de **se rendre compte que le projet a évolué** progressivement du fait des opportunités et des contraintes et qu'il est beaucoup plus adapté et efficace ainsi.<sup>[46]</sup> Quant au plan d'action, il est un appui pour organiser les actions et **anticiper au mieux les aléas**.

45 **Mise en œuvre**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé*. Dossier, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17 [Consulter...](#)

46 **Actions**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé*. Dossier, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17 [Consulter...](#)

Le plus souvent, tout se passe comme c'était écrit, mais des imprévus peuvent malgré tout arriver. Le/la professionnel.le doit alors **s'adapter**, accepter de ne pas tout maîtriser, laisser place à la spontanéité, se faire confiance et faire confiance aux autres.

Enfin, il est important de **commencer à collecter des informations pour l'évaluation** dès la mise en œuvre : ce que l'on a fait, ce que l'on a oublié, les bonnes surprises ainsi que les imprévus.<sup>[47]</sup>

## 2.5. Évaluation

### 2.5.1. Qu'est-ce que l'évaluation ?

Il n'existe pas de définition unique de l'évaluation. Toutefois, on peut considérer l'évaluation des actions de prévention comme **l'appréciation de manière objective de l'adéquation entre les objectifs fixés et les résultats obtenus**. Il est question de **déterminer l'impact des actions conduites sur le public destinataire du projet** mis en œuvre.<sup>[48]</sup> L'évaluation peut également être définie comme un **processus d'analyse** qui consiste à **élargir ses connaissances sur l'action et sur ses pratiques d'intervention**, à **apprécier la dynamique de déroulement d'une action** et à **mesurer les effets** de celle-ci.<sup>[49]</sup> Pour Michel Demarteau, Docteur en santé publique, l'évaluation repose plus simplement sur trois étapes : **produire des connaissances sur lesquelles on porte un jugement pour prendre des décisions**.<sup>[50]</sup>

### 2.5.2. Pourquoi évaluer ?

Évaluer ses actions est une **étape indispensable** pour perfectionner ses pratiques d'intervention, définir son impact, mesurer le degré de réalisation des objectifs fixés, légitimer l'action et justifier l'utilisation des moyens, valoriser l'action et obtenir des crédits.<sup>[51]</sup>

**L'évaluation est l'occasion de :**

- Mettre en lumière les éventuels **écarts entre ce qui a été prévu et ce qui a été réalisé** ;
- Comprendre **comment et pourquoi l'action fonctionne**, ce qu'elle produit ;
- Faire émerger les éventuels **besoins d'ajustements** et définir les moyens pour les réaliser.

---

47 [Vidéo] **La mise en œuvre d'actions en promotion de la santé**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022-05-30, 3min23 [Consulter...](#)

48 GISSELMANN Sophie, BENOIT-VIGNOLE Cécile, **Guide méthodologique d'aide à l'évaluation de projet**, Promotion Santé Occitanie, 2025-07, 27 p. [Consulter](#)

49 **Evaluation**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17 [Consulter...](#)

50 [Vidéo] **L'évaluation en promotion de la santé**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022-06-29, 4min13 [Consulter...](#)

51 **Evaluation**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17 [Consulter...](#)

Menée avec ces objectifs, **l'évaluation permet de :**

- **Produire de la connaissance et rendre des comptes sur l'action** aux financeurs et aux bénéficiaires ;
  - **Prendre du recul** par rapport à l'action et à ses pratiques, se poser des questions sur ce qui est fait ;
  - **Éclairer le décideur** sur les choix à effectuer dans le cadre du pilotage de l'action publique ;
  - **Produire du changement** (améliorer l'action, faire progresser collectivement les acteurs) ;
  - **Permettre un débat** avec tous les acteurs et les redynamiser ;
  - **Rapprocher les acteurs et raviver les liens entre partenaires** ;
  - **Renforcer les compétences** des acteurs ;
  - **Valoriser** éventuellement l'action auprès de tous les acteurs, dont les financeurs.
- [52]

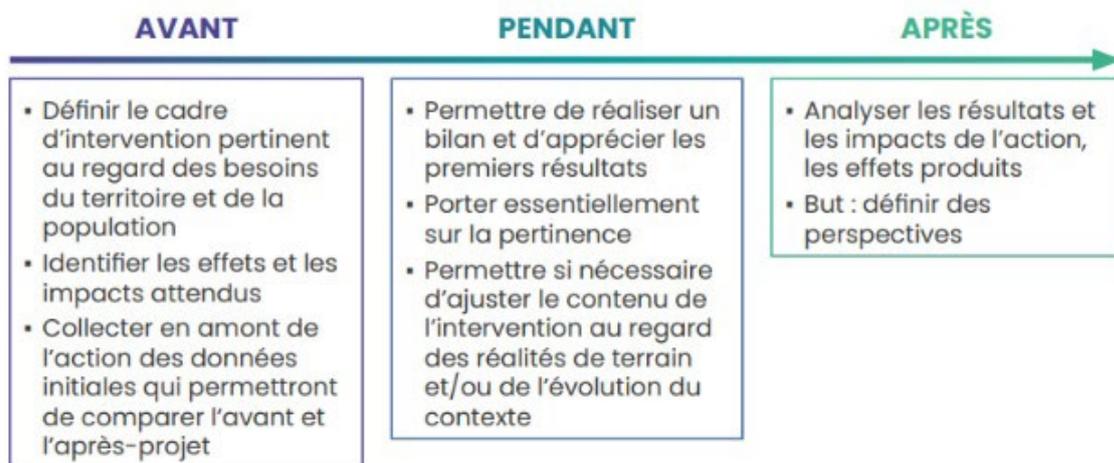
Ainsi, **l'évaluation est potentiellement au service de tous les acteurs, qu'il s'agisse des décideurs, des opérateurs, des gestionnaires de programmes ou des bénéficiaires des actions.**

En revanche, il est important de retenir que **l'évaluation n'est pas :**

- Un contrôle qui repose sur une démarche descendante (qui pourrait déboucher sur des sanctions) ;
- Un outil de contrôle des compétences tourné vers la gestion des ressources humaines ;
- Une recherche ou une étude qui suppose des compétences spécifiques ;
- Un simple exercice de communication ou de valorisation de son action (qui pourrait dériver vers une sorte de publicité) ;
- Un suivi (monitoring, tableau de bord) qui consiste à collecter des données sans les analyser/les comparer à d'autres ;
- Un exercice qui cherche à tout mesurer en s'appuyant sur des indicateurs qui quantifient en oubliant de prendre en compte les dimensions plus qualitatives ;
- Une occasion de trop simplifier des mécanismes d'action complexes ;
- Un prétexte pour orienter les activités d'une action vers ce qui est le plus facilement évaluable.

### 2.5.3. Comment évaluer ?

L'évaluation commence **dès le début de la mise en œuvre du projet** et s'effectue tout au long de l'action, jusqu'à la fin. En effet, anticiper le recueil des données dès la conception permet de garantir leurs disponibilités pour l'auto-évaluation.<sup>[53]</sup>



Source : **Quand et comment évaluer ?** In GISSELMANN Sophie, BENOIT-VIGNOLE Cécile, *Guide méthodologique d'aide à l'évaluation de projet*, Promotion Santé Occitanie, 2025-07, pp. 4-5

[Consulter...](#)

Classiquement, il est demandé de réaliser **trois niveaux d'évaluation** :

- **L'évaluation du processus** (l'élaboration, la mise en œuvre et le déroulement du projet ; les moyens et ressources utilisés)
- **L'évaluation de l'activité** (quantité, qualité et pertinence des activités mises en œuvre ; atteinte de la population ciblée)
- **L'évaluation des résultats** (atteinte des objectifs ; niveau de satisfaction des personnes concernées ; retombées du projet)<sup>[54]</sup>

---

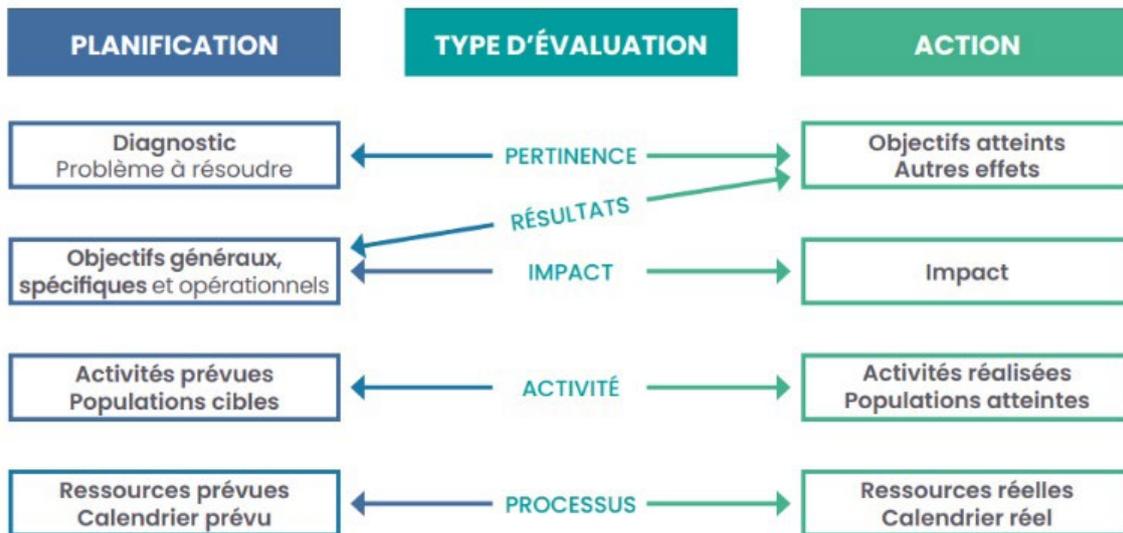
53 GISSELMANN Sophie, BENOIT-VIGNOLE Cécile, **Guide méthodologique d'aide à l'évaluation de projet**, Promotion Santé Occitanie, 2025-07, 27 p.

[Consulter](#)

54 **Evaluation**, In *Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier*, Promotion Santé Ile-de-France, 2024-01-17

[Consulter...](#)

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉVALUATION EN RÉSUMÉ :



Source : **Quand et comment évaluer ?** In GISSELMANN Sophie, BENOIT-VIGNOLE Cécile, *Guide méthodologique d'aide à l'évaluation de projet*, Promotion Santé Occitanie, 2025-07, pp. 4-5  
[Consulter...](#)

**Quel que soit le niveau d'évaluation concerné, il se réalise toujours à l'aide d'indicateurs.**

Un indicateur est **une variable qui aide à mesurer des changements**. L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction d'un critère. Choisir un indicateur, c'est choisir les méthodes de recueil de l'information selon la source : analyse documentaire, observation, mesure, enquêtes, etc. Il faut limiter le nombre d'indicateurs car il faudra procéder à leur dépouillement et à leur analyse. En général, on distingue **plusieurs types d'indicateurs en lien avec les différentes démarches d'évaluations** (listées plus haut) :

- Les indicateurs de **processus** (décrivent le projet et son déroulement) ;
- Les indicateurs **d'activité** (expriment, par des données souvent chiffrées, la production d'une action réalisée) ;
- Les indicateurs de **résultats** (permettent de mesurer l'atteinte des objectifs, les résultats de l'action sur le public cible).

Les indicateurs peuvent être de **2 types : quantitatifs** ou **qualitatifs**.<sup>[55]</sup>

55 GISSELMANN Sophie, BENOIT-VIGNOLE Cécile, **Guide méthodologique d'aide à l'évaluation de projet**, Promotion Santé Occitanie, 2025-07, 27 p.  
[Consulter...](#)

Une évaluation implique de se doter d'une **méthode** qui suppose **plusieurs étapes de travail** qui peuvent être découpées ainsi :

- Étape 0 : Construire le cadre logique d'une action ;
  - Étape 1 : Déterminer les types et les questions d'évaluation ;
  - Étape 2 : Définir des critères et des indicateurs d'évaluation ;
  - Étape 3 : Repérer les sources de données et organiser l'évaluation ;
  - Étape 4 : Collecter les données d'évaluation ;
  - Étape 5 : Analyser des données ;
  - Étape 6 : Elaborer des recommandations et rédiger le rapport ;
  - Étape 7 : Valoriser l'évaluation pour une prise en compte des recommandations.
- [56]

Comme **les objets d'évaluation sont multiples**, il est recommandé d'**en choisir quelques-uns et de se donner les moyens de les étudier**.

Mais **comment produire des connaissances ?** Les intervenant.e.s décrivent ce qu'ils/elles ont fait, ce qu'il s'est passé, comment ils/elles s'y sont pris, qui était présent, qui a pris la parole, qui n'a pas pu, qui a été satisfait ou pas, de quoi le groupe a parlé... Cette collecte d'information peut se faire à la fin du projet et tout au long, à l'aide d'un carnet de bord par exemple.

Pour porter un jugement, les intervenant.e.s peuvent **s'appuyer sur des informations, leurs observations, un questionnaire, des entretiens, des discussions collectives** ; cela nourrit l'analyse et permet de vérifier si les objectifs ont été atteints. Lorsqu'on évalue, il faut **rendre compte des réalisations, des imprévus, des ajustements, se questionner sur les résultats, les effets, sur ce que l'action a produit et si cela rejoint les ambitions de départ**.

En inscrivant ces éléments d'évaluation dans un **document de communication**, les professionnel.le.s intervenant.e.s **partagent les résultats avec les partenaires et les bénéficiaires**, et sont outillés pour **définir les suites à donner** à leur projet.<sup>[57]</sup>

## 2.6. Ressources bibliographiques



**Guide méthodologique d'aide à l'évaluation de projet**, Promotion Santé Occitanie, 2025-07, 27 p.

*Réalisé par Promotion Santé Occitanie, ce guide a pour objectif de présenter les étapes d'une évaluation d'action dans le domaine de la santé. Il s'agit de fournir des repères aux porteurs de projets sur les raisons ou manières d'interroger leur action et les aider dans la formalisation de leur évaluation.*

[Consulter...](#)

---

56 **Guide-Up : L'évaluation**, Emergence Auvergne-Rhône-Alpes, Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes, mai 2023 [Consulter...](#)

57 [Vidéo] **L'évaluation en promotion de la santé, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne**, 2022-06-29, 4min13 [Consulter...](#)



**Quelle est la démarche de projet adaptée pour élaborer une action en promotion de la santé ?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Promotion Santé Occitanie, mäj 2025-05, pp. 20-27  
*Guide pratique destiné aux étudiants en santé élaboré par Promotion Santé Occitanie. Cette partie décrit les 5 étapes d'une démarche de projet adaptée pour élaborer une action en promotion de la santé.*  
[Consulter...](#)



SANDON Agathe, SIZARET Anne, **Glossaire en méthodologie de projet**, In *Faire le tour de la promotion de la santé en 180 minutes... (ou presque). Glossaire documenté. 2<sup>ème</sup> édition*, Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté, Fédération Promotion Santé, 2025, pp. 102-123

*Réalisé par Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté, ce glossaire documenté regroupe les définitions de concepts-clés associés à la méthodologie de projet en promotion de la santé. Destiné aux professionnels du terrain, il vise à les appuyer dans la mise en place d'actions et d'interventions.*

[Consulter...](#)



**Mettre en place un projet qui contribue à la réduction des Inégalités Sociales de Santé. Leviers fondés sur la littérature scientifique. Outil d'aide à la réflexion, construction et évaluation**, Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes, Emergence Auvergne Rhône-Alpes, 2025-04, 19 p.

*Outil d'aide à la réflexion, à la construction et à l'évaluation conçu par Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes. À l'usage des professionnels souhaitant construire un projet pour réduire les Inégalités Sociales de Santé (ISS), il montre différents leviers efficaces et identifie sept grandes catégories – appelées « dimensions » – de réduction des ISS. Ces dernières sont présentées sous forme de grille à compléter.*

[Consulter...](#)



**Méthodologie de projet en promotion de la santé. Dossier**, Promotion Santé Île-de-France, 2024-01-16

*Dossier élaboré par Promotion Santé Île-de-France pour les professionnels souhaitant intervenir en éducation et promotion de la santé. Il se compose d'une introduction et de six parties correspondant aux différentes étapes d'un projet, réalisées à partir de fiches méthodologiques. Chacune d'entre elles est complétée par une vidéo, un ou plusieurs schémas, des exemples ainsi que de ressources pour aller plus loin.*

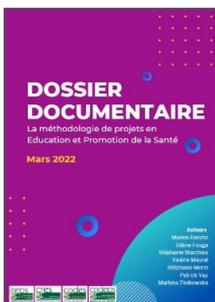
[Consulter...](#)



**Le partenariat en promotion de la santé : ce qu'il recouvre, ce qu'il produit et le faire vivre en pratique**, Ireps Auvergne Rhône-Alpes, Emergence Auvergne-Rhône-Alpes, 2023-04, 7 p. (Repères en prévention & promotion de la santé)

*Fiches repères éditées par Ireps Auvergne Rhône-Alpes pour définir la notion de partenariat, son utilité et ses effets, et pour proposer des moyens pour mettre en place des partenariats et les faire perdurer.*

[Consulter...](#)



DORCHE Marion, FOUGA Céline, MARCHAIS Stéphanie (et al.), **La méthodologie de projets en éducation et promotion de la santé. Dossier documentaire**, Ireps Provence-Alpes-Côte d'Azur, CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur, Codes 04-05-06-83-84, Codeps Bouches-du-rhône, 2022-03, 33 p.

*Dossier documentaire élaboré par le Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) et les Comités d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour accompagner la formation « Méthodologie et évaluation de projets en éducation pour la santé ». Composé de ressources uniquement accessibles en ligne, il s'articule autour de trois grandes parties : Les concepts de la promotion de la santé ; Les déterminants de la santé ; La mise en œuvre (analyse de la situation, étapes de la mise en œuvre, évaluation).*

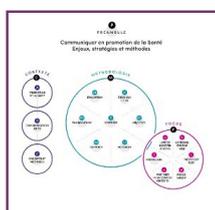
[Consulter...](#)



**Boîte à outils en méthodologie de projet. De l'émergence d'un projet à l'évaluation**, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2022

*Boîte à outils réalisée sous forme d'un Genially par le Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne. Elle se décline en quatre axes pour aider les professionnels à élaborer un projet en promotion de la santé : "L'Émergence d'un projet" ; "Des objectifs au plan d'action" ; "La mise en œuvre d'actions" ; "L'évaluation".*

[Consulter...](#)



**Outils méthodologiques. Des fiches pratiques pour accompagner étape par étape la mise en place d'un projet de communication en promotion de la santé**, Question santé, 2022

*Fiches méthodologiques sur la communication en promotion de la santé réalisées par Question Santé. Elles associent les théories de la communication, les concepts et techniques du marketing social, avec les valeurs et les objectifs de promotion de la santé afin d'accompagner les professionnels dans l'élaboration de leur projet de communication (repères théoriques, méthodologiques et exercices pratiques).*

[Consulter...](#)



[Vidéo] **Préparer une séance d'éducation pour la santé en 3 repères**, Promotion Santé Grand Est, 2022-06-10, 4min25

Vidéo réalisée dans le cadre de l'appui aux étudiant·es en service sanitaire en région Grand Est, avec le soutien financier de l'ARS Grand Est pour aider les professionnels à concevoir des séances en éducation pour la santé. Elle expose trois repères de préparation et d'animation.

[Consulter...](#)



**Guide d'aide à la construction d'actions d'éducation pour la santé**, Ireps Bourgogne Franche-Comté, RRAPPS Bourgogne Franche-Comté, 2021-11, 44 p.

Guide d'aide à la construction d'actions d'éducation pour la santé auprès d'un public jeune (enfants, adolescents et jeunes adultes), dans et hors milieu scolaire. Conçu à partir de pratiques réelles, il expose les diverses utilisations des ressources de la démarche Pass'Santé Jeunes.

[Consulter...](#)



**Intervenir en promotion de la santé à l'aide de l'approche écologique. Guide pratique**, REFIPS, 2018-11, 37 p.

Guide pratique québécois rédigé par le REseau Francophone International pour la Promotion de la Santé (REFIPS) pour tous les professionnels qui souhaitent mettre en place des actions visant à améliorer la santé et le bien-être de la population. Il expose une démarche d'élaboration d'un programme de promotion de la santé en utilisant l'approche écologique.

[Consulter...](#)



[Vidéo] **Prévenir et promouvoir la santé : les 11 commandements**, Promotion Santé Normandie, 2018-03-31, 2min43

Conçue par Promotion Santé Normandie, cette vidéo propose onze "commandements" pour être plus efficace en prévention et promotion de la santé.

[Consulter...](#)



[Site internet] **Guide-Up. Guide et méthode en promotion de la santé** - Emergence Auvergne-Rhône-Alpes, Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Conçu par Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes, ce site répertorie des guides et des méthodes en promotion de la santé. Son contenu s'appuie sur des données scientifiques et des expériences terrain.

[Consulter...](#)



[Site internet] **Leviers d'intervention en promotion de la santé – Savoirs d'intervention** – Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes  
*Site internet élaboré par Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes qui recense des leviers d'intervention efficaces issus de la recherche et des savoirs professionnels. Quatre filtres thématiques sont proposés : Compétences psychosociales ; Écrans ; Nutrition ; Santé sexuelle.*

[Consulter...](#)

## 3. UTILISER DES TECHNIQUES D'ANIMATION ET DES OUTILS D'INTERVENTION

### 3.1. Animer à l'aide de techniques d'animation adaptées

#### 3.1.1. Animer

Animer, c'est « donner une âme en créant une ambiance ; donner vie pour favoriser l'épanouissement de chaque personne ; donner du sens en favorisant la communication des personnes » (Maccio, 2002). C'est un ensemble de techniques au service de l'atteinte d'un objectif (Laure, 2022).

En promotion de la santé/éducation pour la santé, l'animateur adopte une **posture spécifique**. Il doit s'efforcer au maximum de :

- **Favoriser la participation** par l'instauration d'un climat de confiance, des techniques de présentation, un recueil des attentes, une attitude de non-jugement, d'écoute ;
- **Prendre en compte les représentations** ;
- **Clarifier les rôles** ;
- Favoriser la **construction collective** ;
- Faciliter la **recherche de sens** ;
- Favoriser la **libre-expression** ;
- **Reconnaître les compétences et ressources de chacun**, rechercher l'expérience positive ;
- Se soucier de **ne pas exclure** ;
- **Poser des règles** (confidentialité, respect de la parole...) qui permettent à chacun une mise en confiance.<sup>[58]</sup>

---

58 **Comment animer une séance éducative ?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Promotion Santé Occitanie, māj 2025-05, pp. 29-30

[Consulter...](#)

### 3.1.2. Favoriser la participation

**En éducation pour la santé, la participation est considérée comme une fin en soi ;** c'est en participant que la personne peut retrouver une compétence en elle. Pour autant, le silence de la personne doit être respecté ; c'est une forme d'expression.

**Différents leviers existent pour favoriser la participation des personnes,** chacun d'entre eux pouvant être activé à l'aide d'une ou plusieurs techniques. Ainsi, l'on sait que les personnes participent davantage si :

- Elles **se connaissent entre elles** (techniques de présentation) ;
- Elles **partagent un objectif** (recueil des attentes) ;
- Elles sont **reconnues dans leurs attentes** (adaptation du contenu et de l'offre) ;
- Elles **se sentent non-jugées** (établissement de règles au départ, de non-jugement, demander de quoi elles ont besoin pour se sentir bien dans le groupe) ;
- Elles **se sentent valorisées** (mettre en évidence l'étendue des capacités) ;
- Elles **se sentent en capacité de communiquer, d'être comprises** (favoriser la reformulation, laisser un espace de parole...).

Pour favoriser la participation dans la durée, il faut :

- Fixer l'action dans le temps ;
- Se fixer des objectifs concrets à court terme, en veillant à ce que chaque séance ait un sens et aboutisse à quelque chose, afin de créer un sentiment de participer à la construction d'un tout ;
- Travailler avec les autres professionnels sur un minimum de valeurs communes.<sup>[59]</sup>

### 3.1.3. Choisir des techniques d'animation adaptées

Le choix d'une technique d'animation (cf. [partie 1.9.](#)) est **lié aux objectifs de la séquence de travail**. L'animateur doit se sentir à l'aise avec la technique qu'il propose, et doit garder à l'esprit que **chaque technique peut être adaptée aux besoins spécifiques du groupe et au.x thème.s abordé.s.**<sup>[60]</sup>

---

59 **Comment animer une séance éducative ?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Promotion Santé Occitanie, mäj 2025-05, pp. 29-30 [Consulter...](#)

60 **Comment choisir des techniques et des outils adaptés ?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Promotion Santé Occitanie, mäj 2025-05, p. 28 [Consulter...](#)

Les techniques d'animation peuvent **servir différents objectifs, généraux comme spécifiques** :

- **Instaurer une dynamique de groupe** (permettre de se présenter, de faire connaissance ; favoriser un climat de confiance) ;
- **Connaître le groupe, se connaître** (recueillir les besoins, les attentes ; faire exprimer les représentations, idées, opinions ; faire prendre conscience des codes de communication, des différences culturelles) ;
- **Construire avec le groupe** (favoriser le débat, confronter les idées ; déterminer des priorités, des objectifs ; favoriser des consensus ; produire des idées, propositions, solutions, modalités d'action ; solliciter des avis ; évaluer).<sup>[61]</sup>

### 3.1.4. Ressources bibliographiques



**Techniques d'animation en promotion de la santé**, Promotion Santé Hauts-de-France, 2025-05-05

*Cet article de Promotion Santé Hauts-de-France présente une sélection de techniques d'animation en promotion de la santé et explique pourquoi il est intéressant d'en utiliser.*

[Consulter...](#)



**Comment choisir des techniques et des outils d'animation adaptés?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Promotion Santé Occitanie, mai 2025-05, p. 28

*Ce chapitre du guide pratique du service sanitaire de Promotion Santé Occitanie prodigue des conseils aux étudiants (et tout type d'animateur) pour les aider à choisir des techniques et des outils d'animation adaptés à leurs projets.*

[Consulter...](#)



**Comment animer une séance éducative?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Promotion Santé Occitanie, mai 2025-05, pp. 29-30

*Ce chapitre du guide pratique du service sanitaire de Promotion Santé Occitanie rappelle ce qu'est une animation, informe sur la posture de l'animateur en éducation pour la santé et sur la notion de participation.*

[Consulter...](#)

61 **Techniques d'animation en promotion de la santé**, Promotion Santé Hauts-de-France, 2025-05-05

[Consulter...](#)



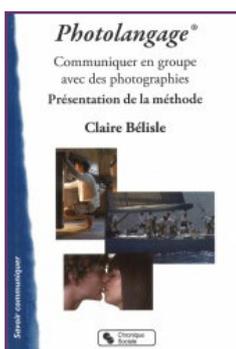
**Techniques d'animation en promotion de la santé**, Tours : FRAPS Centre-Val de Loire, Ireps Centre-Val de Loire, 2020-05, 78 p.  
*Guide édité par la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS) du Centre-Val de Loire. Il présente une sélection de techniques d'animation issues d'expériences terrain, regroupées en quatre thématiques: les techniques de présentation, les techniques pour favoriser l'expression, pour réguler le temps de parole et pour évaluer.*

[Consulter...](#)



DOUILLER Alain, COUPAT Pierre, DEMOND Emilie (et al.), **27 techniques pour promouvoir la santé. 3<sup>ème</sup> édition**, Le Coudrier, 2020, 175 p.  
*Cet ouvrage a pour objectif d'aider les professionnels de la santé, du social ou de l'éducatif à assurer des interventions auprès de groupes en éducation pour la santé. Après une 1<sup>ère</sup> partie rappelant les concepts et valeurs de la promotion de la santé, il présente les principes de base d'une démarche de projet ainsi qu'une sélection de 27 techniques d'animation, illustrées d'exemples d'utilisation et d'un tableau d'aide au choix.*

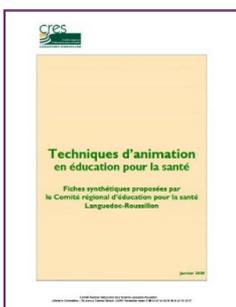
[Disponible en prêt au centre de ressources de Toulouse.](#)



BELISLE Claire, **Photolangage®. Communiquer en groupe avec des photographies. Présentation de la méthode**, Lyon : Chronique sociale, 2014, 198 p.

*Mode d'emploi de la méthode Photolangage® – outil de communication en groupe basé sur l'usage de la photographie pour favoriser la réflexion et les échanges – cet ouvrage en explique les différentes composantes afin de mieux repérer et de comprendre les processus qui président à la mise en place du travail de réflexion, de communication, d'interaction et de construction personnelle.*

[Disponible en prêt au centre de ressources de Toulouse.](#)



**Techniques d'animation en éducation pour la santé. Fiches synthétiques proposées par le Comité régional d'éducation pour la santé Languedoc-Roussillon**, Montpellier : CRES Languedoc-Roussillon, 2009, 46 p.

*Ces fiches synthétiques sont proposées par le Comité régional d'éducation pour la santé Languedoc-Roussillon. Le document se compose d'une première partie introductive sur l'animation et d'une seconde partie constituée de vingt-huit fiches, chacune présentant une technique d'animation en éducation pour la santé.*

[Consulter...](#)



**Les outils d'animation**, CommunAgir, s.d.

*Cette rubrique de l'organisation à but non lucratif québécoise CommunAgir rassemble différents outils d'animation qui peuvent être filtrés par objectif, par durée et/ou par nombre de participants à l'animation. Pour chacun des outils d'animation, une fiche détaillée est proposée.*

[Consulter...](#)



**Techniques d'animation**, Pass Santé Pro Bourgogne-Franche-Comté, s.d.

*Cette rubrique du site internet Pass Santé Pro Bourgogne-Franche-Comté présente différentes techniques pouvant être utilisées pour intervenir auprès d'un public jeune. Ces dernières sont classées par objectif et décrites dans une fiche détaillée.*

[Consulter...](#)

## 3.2. Choisir/créer et utiliser des outils d'intervention

### 3.2.1. Utiliser des outils : Pourquoi ? Comment ?

« La spécificité de l'outil en promotion de la santé, par rapport à un autre outil, est sa capacité à stimuler l'une des cinq stratégies recommandées par la Charte d'Ottawa » (cf. partie 1.4.). Il privilégie l'approche globale de la santé à la simple approche thématique. Il contribue par ailleurs à travailler les aptitudes individuelles de l'individu. (Spièce, 2006)<sup>[62]</sup>

En promotion de la santé, les outils sont des **ressources** à la disposition de l'intervenant **pour le travail sur les savoirs, savoirs être et savoirs faire**. Ils :

- Doivent se choisir **selon les objectifs** (les outils servent ces derniers, qui ne doivent pas être oubliés au profit de l'aspect ludique ; **les outils ne sont pas une fin en soi**) ;
- Doivent être **adaptés au public** ;
- **Nécessitent des compétences d'animateur** (connaissances sur le thème, capacité à reformuler, à écouter, respecter la parole...). **Seuls, ils ne produisent rien.**

L'outil produit du matériel verbal **à condition de s'avoir s'en servir. La qualité d'un outil, c'est d'abord celui de l'animateur** ; il doit être en adéquation avec les valeurs transversales de l'éducation pour la santé : garantir la libre expression, le choix, l'autonomie, la prise de décision éclairée.

Ainsi, **pour choisir un outil**, il est essentiel :

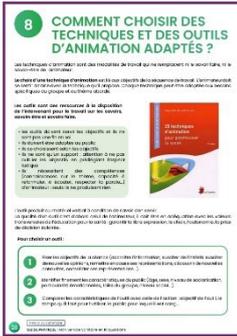
- De **fixer les objectifs de la séance** (exemple : accroître l'information, susciter l'intérêt, susciter de nouvelles opinions, remettre en cause ses représentations, découvrir de nouvelles conduites, consolider ses représentations...) ;
- D'**identifier finement les caractéristiques du public** (âge, sexe, niveau de scolarisation, particularités émotionnelles, taille du groupe, niveau social...) ;
- De **comparer les caractéristiques de l'outil avec celle de l'action** (objectif de l'outil, le temps nécessaire à son utilisation, le public pour lequel il est conçu).<sup>[63]</sup>

---

62 DURANT Martine, **Une (belle) histoire d'armoire**, *Education santé*, n° 281, 2012, pp. 6-7  
[Consulter...](#)

63 **Comment choisir des techniques et des outils adaptés ?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Promotion Santé Occitanie, māj 2025-05, p. 28  
[Consulter...](#)

## 3.2.2. Ressources bibliographiques



**Comment choisir des techniques et des outils d'animation adaptés ?** In *Mon service sanitaire en 10 questions. Guide pratique*, Promotion Santé Occitanie, m'aj 2025-05, p. 28

*Ce chapitre du guide pratique du service sanitaire de Promotion Santé Occitanie prodigue des conseils aux étudiants (et tout type d'animateur) pour les aider à choisir des techniques et des outils d'animation adaptés à leurs projets.*

[Consulter...](#)



**Promotion de la santé. Concepts, méthodes, animation. Catalogue des outils de prévention**, Promotion Santé Pays de la Loire, 2025

*Destiné aux professionnel-le-s de santé, du médico-social, de l'éducation, aux élu-e-s, aux associations ou aux entreprises, ce catalogue offre un large panel d'outils concrets (guides pratiques, ouvrages de référence, jeux pédagogiques, kits d'animation, supports visuels, fiches méthodologiques, photo-expression...) pour animer leurs actions de prévention et d'éducation pour la santé.*

[Consulter...](#)



LOARDO Emmanuelle, MOUYART Philippe, **Outils pédagogiques et démarche en promotion de la santé : rôle et place du professionnel**, *Education santé*, n° 324, 2016-17, pp. 9-11

*Cet article, rédigé par le Centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin (CLPS – Belgique), fait le compte-rendu des échanges ayant eu lieu lors d'une rencontre qui visait à identifier les spécificités d'un outil pédagogique utilisé dans le cadre d'une démarche de promotion de la santé, de faire des liens entre les outils pédagogiques et les besoins des publics concernés et d'intégrer la question de la réduction des inégalités sociales de santé dans le cadre de l'utilisation des outils pédagogiques.*

[Consulter...](#)



**Kit d'aide à la création et à la diffusion d'un outil de promotion de la santé**, Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé de Guyane, Ireps Guyane, 2015, 23 p.

*Ce kit est destiné aux acteurs de la promotion de la santé souhaitant créer un outil pour sa pratique. Il leur propose un cadre de référence pour une démarche de qualité dans la construction d'un outil.*

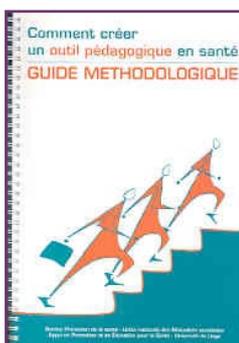
[Consulter...](#)



DURANT Martine, **Une (belle) histoire d'armoire**, *Education santé*, n° 281, 2012, pp. 6-7

*Cet article utilise une allégorie pour réfléchir à la nature des outils pédagogiques en promotion de la santé et à la manière de les utiliser, en gardant en tête la prise en compte des inégalités sociales de santé.*

[Consulter...](#)



**Comment créer un outil pédagogique en santé ? Le guide méthodologique**, PIPSA, 2009

*Guide méthodologique proposé par le site PIPSA (nommé aujourd'hui « Santé en jeux ») apportant des conseils et des recommandations aux professionnels désirant concevoir leur propre outil pédagogique en promotion de la santé.*

[Consulter...](#)



LEMONNIER Fabienne, BOTTERO Julie, VINCENT Isabelle (et al.), **Outils d'intervention en éducation pour la santé : critères de qualité. Référentiel de bonnes pratiques**, Inpes, 2005, 75 p.

*Ce référentiel définit les trente et un critères essentiels de qualité des outils d'intervention en éducation pour la santé. Elaboré à partir d'une analyse de la littérature spécialisée, il est le fruit d'un consensus d'experts en éducation pour la santé et en évaluation. Il propose une grille d'analyse qui permet aux professionnels d'apprécier la qualité de la conception, du contenu, de l'approche pédagogique et du support des outils qu'ils utilisent ou envisagent d'utiliser.*

[Consulter...](#)



[Site internet] **Santé en jeux** – Solidaris (Belgique)

*« Santé en jeux » – anciennement PIPSA (Pédagogie Interactive en Promotion de la Santé) – est un programme de promotion de la santé axé sur la ludopédagogie et centré sur le développement des compétences psychosociales. Il vise à outiller les professionnels et futurs professionnels des secteurs du social et de l'éducation afin qu'ils puissent poursuivre leurs objectifs de promotion de la santé, et plus particulièrement, de promotion d'une bonne santé mentale et du bien-être global.*

<https://santeenjeux.be/>



[Rubrique de site internet] **Expertise d'outils** – InteractionS Pays-de-la-Loire

*Expertises d'outils d'intervention réalisées par un groupe d'experts rassemblant une pluridisciplinarité de profils et de compétences. 6 à 8 avis par an sont produits et mis en ligne sur le site d'InteractionS Pays-de-la-Loire.*

<https://interactionspld.fr/36-0-0/expertise-d-outils>

## 4. CAPITALISER LES SAVOIRS ISSUS DE L'INTERVENTION

### 4.1. La capitalisation : Qu'est-ce que c'est ? À quoi sert-elle ?

La démarche de capitalisation a pour objectif de **transformer le savoir issu de l'expérience en connaissance partageable** afin de :

- **Valoriser et légitimer des projets** peu visibles/connus ;
- Structurer et mettre à disposition les **enseignements tirés de l'analyse des projets menés** ;
- **Contribuer à l'analyse de la mise en œuvre de politiques** de promotion de la santé ;
- Faciliter le **repérage d'actions prometteuses ou innovantes** ;
- **Compléter les données issues de la recherche** et les bases existantes.

Elle se réalise en **répondant à la question du « comment-faire ? »** en décrivant les **contextes**, les **modalités d'élaboration** des projets et leurs **objectifs**, les **publics** ; les **savoirs des acteurs** et auteurs des programmes ; **les savoirs issus des activités** menées et les **stratégies** déployées.<sup>[64]</sup>

---

64 **Capitalisation. Explication de la démarche, guide, fiches de capitalisation, plateforme CAPS...**, Drapps Occitanie, s.d.

[Consulter...](#)

## 4.2. Ressources bibliographiques



BEL Nathalie, HATCHER-SEGUY Laure, **Produire et mobiliser des connaissances issues des projets en promotion de la santé : ressources utiles. Bibliographie commentée**, Drapps Occitanie, CREAI-ORS Occitanie, 2025-03, 53 p.

*Cette bibliographie commentée a pour objectif d'informer sur la capitalisation et sur les enjeux de cette dernière pour la qualité des projets menés en promotion de la santé. Des infographies, des schémas ainsi que des exemples de capitalisation de projets/programmes enrichissent la bibliographie, accompagnés d'une sélection de sites et bases de données.*

[Consulter...](#)



[Site internet] **Portail CAPS – Capitalisation des expériences en promotion de la santé**

*Coordonné par un Comité éditorial composé de membres du Groupe de travail national Capitalisation, le Portail CAPS a trois fonctions principales de constituer : une base de données pour partager les travaux liés à la capitalisation ; un site pour diffuser la méthode de capitalisation ; une plateforme pour développer et animer la communauté de pratiques CAPS.*

<https://www.capitalisationsante.fr/>



[Site internet] **Savoirs d'intervention** – Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

*Ce site s'inscrit dans la continuité de la démarche « A la croisée des connaissances » portée par Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes. Cette démarche repose sur 4 étapes : recherche bibliographique sur les stratégies et leviers d'efficacité des interventions ; sélection des données les plus utiles ; réalisation d'ateliers ; analyse et articulation des données recueillies avec celles issues de la recherche bibliographique. Le site répertorie de nombreux leviers d'intervention, avec des focus thématiques.*

<https://www.savoirsdintervention.org/>

## 5. RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

### 5.1. Bases de données/Organismes/Sites internet

#### **BIB BOP**

##### **Bib-Bop**

Base de données nationale en éducation et promotion de la santé. Alimentée par le réseau des Promotion Santé des régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Bretagne et Bourgogne Franche-Comté, Bib-Bop rassemble des ressources bibliographiques en grande partie accessibles en texte intégral et répertorie de nombreux outils pédagogiques.

<https://www.bib-bop.org/>



##### **Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé (DRAPPS) Occitanie**

Le Drapps Occitanie est un dispositif piloté par l'ARS et porté par Promotion Santé Occitanie. Il appuie les acteurs du territoire et les projets en prévention et promotion de la santé au travers de différents axes de travail : production de connaissances (capitalisation) ; transfert de connaissances (conférences, bibliographies commentées) ; montée en compétence des acteurs (formation) ; soutien aux politiques publiques et programmes probants ; animation du réseau en département et en région.

<https://promotion-sante-occitanie.org/drapps/accueil/>



##### **Fédération Promotion Santé**

Fédération Promotion Santé représente, auprès des pouvoirs publics et des organismes nationaux, le réseau des « Promotion Santé » de France. Ce réseau, spécialisé en promotion de la santé, prévention, éducation pour la santé et éducation thérapeutique du patient, regroupe plus de 600 professionnels issus de champs disciplinaires multiples qui interviennent quotidiennement à tous les niveaux territoriaux, dans tous les milieux de vie en privilégiant une approche populationnelle.

<https://www.federation-promotion-sante.org/>



##### **Promotion Santé Occitanie**

Association loi 1901 qui a pour objet de soutenir les démarches en éducation et promotion de la santé sur les différents territoires de la région, auprès des acteurs concernés, des professionnels intervenant dans le secteur sanitaire, social et éducatif, et auprès des publics fragiles.

<https://promotion-sante-occitanie.org/>

- Productions documentaires : [Consulter...](#)
- Formations proposées : [Consulter...](#)
- Newsletters et réseaux sociaux : [Consulter...](#)

## REFIPS – Réseau francophone pour la promotion de la santé

Organisme intercontinental opérant exclusivement en français en promotion de la santé. Il regroupe plus de 1600 membres répartis sur une trentaine de pays de la Francophonie qui partagent un intérêt pour l'émergence de conditions favorables à la santé de leurs populations. Sa mission est de faire reconnaître la valeur des approches de promotion de la santé dans divers secteurs d'activité et soutenir le renforcement des compétences et des capacités.

<https://refips.org/>

## Santé publique France

Santé publique France est l'Agence nationale de santé publique. Établissement public administratif sous tutelle du ministère chargé de la Santé, elle a pour mission d'améliorer et protéger la santé des populations. Cette mission s'articule autour de trois axes majeurs : anticiper, comprendre et agir.

<https://www.santepubliquefrance.fr/>

## 5.2. Revues professionnelles



### Actualités et Dossiers en Santé Publique (ADSP) – Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)

Revue trimestrielle dont les articles sont rédigés par des auteurs aux compétences reconnues. Fruit d'une collaboration entre le Haut conseil de la santé publique et les Presses de l'EHESP, l'information abordée couvre le domaine de la santé publique dans toutes ses dimensions : juridique, institutionnelle, économique, épidémiologique.

- Accès restreint : [Consulter...](#)
- Numéros archivés : [Consulter...](#)

Disponible sur demande aux centres de ressource de Promotion Santé Occitanie.



### Education Santé – Mutualité Chrétienne (Belgique)

Revue mensuelle en éducation et promotion de la santé publiée par la Mutualité Chrétienne de Belgique et financée par la Wallonie et la COCOF. Elle se veut être un instrument d'information, de formation, d'échange et de contact destiné à tous les acteurs de la promotion de la santé en Belgique francophone et ailleurs, à titre individuel ou institutionnel dans le cadre d'une activité professionnelle.

- Accès libre : [Consulter...](#)



### **Horizon pluriel** – Promotion Santé Bretagne

Dotée d'un comité de rédaction partenarial et pluridisciplinaire, « Horizon Pluriel » est une revue régionale qui s'est donné pour objectif de promouvoir les idées, débats et pratiques susceptibles de soutenir les démarches menées dans le domaine de l'action en promotion de la santé. Chaque numéro aborde une problématique spécifique à travers des récits d'actions, des témoignages, des apports théoriques et des articles d'opinions.

- Accès libre : [Consulter...](#)



### **Priorités Santé** – CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce bulletin d'information régional a pour objectif de faire connaître et de valoriser les actions de prévention et de promotion de la santé mises en œuvre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque numéro traite d'un dossier d'actualité en santé publique et propose un tour d'horizon des actions intéressantes menées en région.

- Accès libre : [Consulter...](#)



### **Education, Santé, Sociétés** – UNIRÉS, Editions des archives contemporaines

Revue scientifique semestrielle à comité de lecture international. Convoquant les sciences de la vie, sciences médicales et sciences humaines et sociales, elle a pour objectif de valoriser et diffuser des travaux de recherche. Elle s'ouvre à l'ensemble des acteurs qui s'interrogent sur la manière de croiser les questions d'éducation, de santé et de sociétés pour créer de nouvelles intelligibilités à l'échelle régionale, nationale et/ou internationale.

- Accès libre : [Consulter...](#)



### **La Santé en action** – Santé publique France

Publiée depuis 1942 (sous un autre nom), « La Santé en action » est une revue éditée par Santé publique France consacrée à la prévention, l'éducation et la promotion de la santé. Elle est destinée aux professionnels des domaines éducatif, sanitaire et social. Chaque numéro propose un dossier central sur une thématique ciblée.

- Accès libre : [Consulter...](#)



**Santé publique** – Société Française de Santé Publique (SFSP)  
*Éditée par la SFSP, « Santé publique » est une revue qui vise à soutenir la recherche, favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et faciliter les échanges de pratiques entre professionnels. Elle publie des articles de recherche, des analyses, synthèses, réflexions et opinions.*

- Accès restreint : [Consulter...](#)

**Disponible sur demande aux centres de ressource de Promotion Santé Occitanie.**



**Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances (TUC)** (Canada)

*La revue TUC, première revue francophone avec comité de pairs s'intéressant exclusivement à la recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances dans le domaine social, vise la diffusion de travaux de recherche sur les nouvelles connaissances produites dans le domaine du transfert de connaissances, sur son processus, sur ses déterminants, ses conséquences, ses retombées ainsi que ses applications pratiques. Elle vise à publier les travaux de recherche de l'ensemble de la francophonie internationale et favorise notamment la publication des chercheurs de la relève.*

- Accès libre : [Consulter...](#)

### 5.3. Bulletins de veille/Newsletters



**Bulletin trimestriel des parutions documentaires en EPS/PS** - Promotion Santé Occitanie

*Les documentalistes de Promotion Santé Occitanie effectuent une veille documentaire permanente dans les champs de la promotion de la santé, de la prévention et de l'éducation pour la santé, en lien avec des thématiques de santé diverses et des publics variés.*

[Consulter...](#)



**Actualités documentation** – Promotion Santé Occitanie

*Comme son nom l'indique, cette newsletter trimestrielle informe des actualités du service documentaire de Promotion Santé Occitanie, dont l'acquisition de nouvelles ressources (ouvrages, outils...) et la parution de produits documentaires (bulletins de veille, bibliographies, sélection de ressources...).*

- S'inscrire à la newsletter : [Consulter...](#)

- Consulter les archives : [Consulter...](#)

# BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE : MÉTHODOLOGIE DE PROJET EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ / PROMOTION DE LA SANTÉ (EPS/PS)

## Promotion Santé Occitanie



## Service documentaire



05 61 77 87 23



[documentation@promotion-sante-occitanie.org](mailto:documentation@promotion-sante-occitanie.org)



[promotion-sante-occitanie.org](http://promotion-sante-occitanie.org)

CENTRE DE RESSOURCES  
DOCUMENTAIRES RÉGIONAL DE  
PROMOTION SANTÉ OCCITANIE

Hôpital La Grave  
Cité de la Santé - Place Lange  
31059 TOULOUSE



**Promotion  
Santé**  
Occitanie